

EDITORIAL 5

1^{RE} PARTIE: CONTEXTE GÉNÉRAL

- 1. Un plan d'action sur deux ans 7
- 2. SMart In Progress : une participation sans précédent 10
- 3. Cadre général de l'entreprise 12
- 4. L'année en quelques chiffres 15

2^E PARTIE: UNE ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE

- 1. Les outils : Contrats et Activités 21
- 2. Assurances et sécurité et santé au travail 23
- 3. Aides au financement 25
- 4. Locations de vans 26
- 5. Fonds d'indemnisation 27

3^E PARTIE: CREATIVE SPOTS

- 1. Des espaces mutualisés 31
- 2. Des foyers d'activation culturelle 34

4^E PARTIE: SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNELS

- 1. Information et accompagnement 37
- 2. Des juristes au service des membres 39
- 3. Recherches et études 40
- 4. Un public élargi pour les formations 44
- 5. Soutien aux artistes 49

5^E PARTIE: ÉVÉNEMENTS ET PARTENARIATS

- 1. Développement territorial 55
- 2. Des partenariats pour agir sur la vie culturelle locale 56
- 3. Des rencontres avec les membres : les Meet&Connect 60
- 4. Tout Autre Chose 61

6^E PARTIE: DES RÉGIONS À L'EUROPE

- 1. Un groupe international 65
- 2. Une collaboration dans la différence 66
- 3. Des projets transfrontaliers ou transnationaux 68
- 4. Une action européenne 69

7^E PARTIE: QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2015

71

8^E PARTIE: NOS PARTENAIRES

73

édito

Ecrire l'édito d'un rapport d'activité, c'est toujours un peu la même chose. Il faut avouer que ce n'est pas mon sport favori, surtout parce qu'il impose une figure de style comparable à la conduite d'un véhicule en marche arrière avec un simple rétroviseur.

Heureusement, le rapport d'activité 2015 comporte aussi des perspectives 2016 et sa rédaction est le fruit de plusieurs contributeurs qui ont eu à cœur de partager des informations mais aussi de laisser une trace.

L'ambition de transformation sociale que poursuit SMart s'inscrit dans un continuum. Certes, l'histoire de notre organisation est marquée par des changements, des tâtonnements, des ruptures mais aussi une grande stabilité de ses fondations, de son système de valeurs construit autour du mutualisme et de la solidarité.

Prendre soin de raconter ce que nous avons fait, comment et pour quel résultat, ce n'est pas seulement pour se justifier ou pour satisfaire l'exigence de transparence qu'impose toute organisation un tant soit peu démocratique, c'est aussi laisser une trace « officielle » qui atteste que l'ensemble de nos actions ou décisions s'inscrit dans un continuum. Continuer à s'astreindre collectivement à décrire avec précision ce que nous avons fait est certainement la meilleure protection contre le détournement de « fond ».

L'exercice de style impose aussi d'expliquer en quoi l'année écoulée est exceptionnelle. Je pense pouvoir vous épargner ce chapitre, d'autant que l'ensemble des faits marquants de cette année 2015 sont décrits plus loin en détail.

Je veux juste conclure cet édito en vous confiant pourquoi je suis satisfait de consacrer une part importante de mon énergie à SMart. D'abord, parce que le projet de transformation de SMart en coopérative a permis d'engager l'ensemble de nos parties prenantes (membres, donneurs d'ordre, travailleurs permanents, partenaires...) dans un processus participatif d'une ampleur suffisante pour qu'il se poursuive durablement au-delà du changement de structure juridique. Ensuite, parce que la proximité – pour ne pas dire la consanguinité – entre notre technostructure et l'ensemble des communautés professionnelles que nous servons nous permet de réagir et de nous adapter en permanence aux turbulences. Je pense notamment à la décision, prise par le conseil d'administration, de créer un fonds d'indemnisation pour tous ceux qui, parmi nos membres, ont été privés de travail et donc de rémunération au lendemain des attentats.

Pour terminer, je souhaite saluer la capacité de résilience de notre équipe de travailleurs permanents. Son intelligence collective, sa capacité à réinterroger ses pratiques et à résister sans cesse aux tentations quotidiennes de devenir une banale organisation bureaucratique.

Sandrino GRACEFFA
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ



1^{RE} PARTIE :
CONTEXTE
GÉNÉRAL

Contexte général

1. Un plan d'action sur deux ans

En juin 2014, nous avons lancé un plan d'action qui couvre une période de deux ans, jusqu'en juin 2016. Ce plan visait à restructurer SMart, en difficulté sur différents points, en particulier au plan financier et organisationnel.

DES FINANCES PLUS SAINES

Pour renouer avec une situation financière saine, nous avons réalisé des économies substantielles, entre autres en renégociant nos contrats avec certains fournisseurs (assurances, téléphonie...) et en réduisant les dépenses immobilières. En même temps, nous avons stabilisé le coût de la masse salariale.

Nous avons par ailleurs amélioré nos rentrées financières, notamment par le bais d'une augmentation du volume du chiffre d'affaire généré par les membres, en faisant preuve de plus de réactivité dans le traitement d'un certain nombre de dossiers. Nous avons également amélioré le niveau de perception des réductions de charges structurelles accordées en Belgique aux employeurs.

UNE ORGANISATION PLUS EFFICACE

Nous avons procédé à deux changements majeurs au plan organisationnel. D'une part, nous avons assuré un rééquilibrage entre le personnel chargé de rendre des services directement aux membres (les conseillers) et les autres équipes. A la fin de l'année 2015, nous sommes parvenus à une situation où les conseillers représentent 50% du personnel permanent (contre 35% fin 2013). Pour opérer ce changement, nous n'avons pas augmenté le nombre total de collaborateurs mais nous avons redéployé les travailleurs présents au sein de différents services. Ce renforcement explique sans doute en partie que nous ayons obtenu de meilleurs résultats financiers, par un recentrage sur notre cœur de métier.

D'autre part, nous avons repensé notre organisation de fond en comble. Nous avons réduit le plus possible les niveaux hiérarchiques (le personnel se répartit désormais sous la responsabilité de trois directions, sans autres intermédiaires) et mis en place des démarches qui visent à renforcer l'autonomie des équipes.

Parmi les bénéfices à attribuer à cette restructuration, nous pouvons noter un dynamisme accru, en particulier par rapport à l'accueil de nouveaux membres, qui se traduit par une forte augmentation des affiliations (plus 22% par rapport à 2014). En outre, cette réorganisation a conduit à davantage de transversalité dans la mise en œuvre des projets.

DE NOUVEAUX PUBLICS

La question des publics et des secteurs desservis par SMart est une interrogation ancienne. Nous avons balancé régulièrement entre ouverture et restriction, notamment en 2011 lorsque nous nous sommes recentrés sur les métiers de la création. Mais en deçà de toute stratégie de notre part, l'ouverture à de nouveaux secteurs d'activité s'est imposée à nous de façon empirique d'abord, parce que des artistes souhaitaient bénéficier de nos services pour les activités qu'ils menaient en dehors de leurs projets artistiques, mais qui s'avéraient importantes pour leur assise économique, et donc pour leur activité artistique elle-même.

En outre, de nombreux métiers hors champ artistique ont toujours été accueillis chez SMart : journalistes, formateurs, traducteurs... Ils n'ont toutefois jamais été suffisamment pris en compte par notre organisation. Il ne s'agit donc pas tant de nous ouvrir à de nouveaux métiers que d'assurer une meilleure attention à ce qui se fait déjà. Dès lors, nous avons accordé davantage d'intérêt à ces professions et noué des partenariats avec des organismes qui les représentent, de manière à pouvoir les servir aussi bien que les artistes.

Nous avons du reste été surpris par le résultat d'une consultation réalisée auprès de nos membres dans le cadre de SMart in Progress. Nous avons en effet constaté que notre public avait déjà pris de l'avance sur nous et que, dans sa grande majorité, il trouvait normale notre ouverture à d'autres métiers¹.

Ces métiers se situent massivement dans le champ de la prestation de service, de la production artisanale, mais le point commun le plus frappant, c'est la question du rapport au travail. La plupart de nos membres souhaitent en effet travailler de façon autonome, en instaurant avec leurs donneurs d'ordre un rapport de type commercial plutôt que de subordination. Ils ne se perçoivent pas cependant comme des entrepreneurs, soucieux de capitaliser, de créer du patrimoine, mais plutôt comme des travailleurs qui souhaitent vivre de leur travail. En outre, ils sont de plus en plus nombreux à collaborer entre eux. Il n'est plus nécessaire d'engager des travailleurs subordonnés quand on peut rémunérer facilement un autre membre par le biais d'un transfert de budget d'une Activité à l'autre.

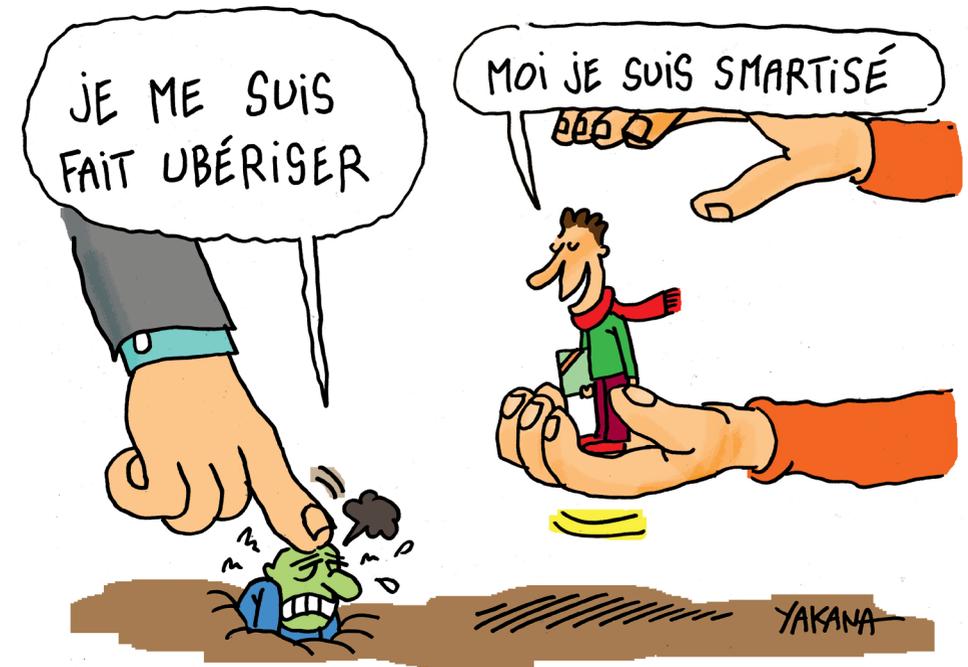
Cette évolution n'est pas seulement factuelle, elle implique un changement de paradigme. SMart est passée progressivement d'une entreprise de prestations de services à une entreprise partagée. Certes, la demande de prestations de services reste importante, mais nos membres utilisent de plus en plus nos outils pour développer leurs activités au sein de l'entreprise. Le changement s'est manifesté davantage encore lorsque nous avons décidé d'expérimenter l'usage de contrats à durée indéterminée pour certains membres (voir plus loin page 13).

Ce phénomène récent de l'économie et du travail que représente l'ubérisation a remis la question du travail au centre du débat public. On n'a jamais autant parlé de la différence entre le travail et l'emploi. Notre réponse à ce débat ? C'est que notre vocation est d'inventer exactement l'inverse de l'ubérisation, qui vise à transformer du travail subordonné, (à l'algorithme et aux plateformes), en soi-disant travail indépendant. La smartisation, c'est l'inverse : nous permettons à des travailleurs autonomes de conserver ou d'accéder à une protection sociale qui correspond à celle du salariat.

UNE DÉMARCHE DE COOPÉRATION

La décision a été prise en 2014 de transformer SMart en coopérative. Il ne s'agit pas uniquement d'adopter des statuts juridiques particuliers. Il faut englober dans la démarche un changement de nos pratiques dans la relation aux membres, l'organisation de l'entreprise, la transparence économique. Ce processus coopératif a été entamé sans attendre le statut juridique. Nous nous sommes efforcés de

diffuser l'information, de mettre en débat, dans des ateliers, les questions que nous nous posons. Nous avons ainsi engagé une démarche d'éducation permanente, qui vise à faire en sorte que le passage en coopérative ne soit pas juste une formalité juridique ou financière, mais un processus qui implique la communauté autant que faire se peut.



¹ La question posée était : Demain, SMart ça devrait être pour :
- Les artistes et créatifs exclusivement : 26,3%
- Tous les métiers freelance : 32,3%
- Tous ceux qui en ont besoin : 41,4%.
Pour l'intégralité du sondage voir : <http://smartbe.be/media/uploads/2015/07/Quel-avenir-pour-SMart-RESULTATS.pdf>

2. SMart In Progress : une participation sans précédent

C'est en juin 2015, lors de notre dernière assemblée générale, qu'a été lancé le processus de SMart in Progress (SIP pour les intimes). Il s'agit d'un chantier participatif de redéfinition de notre projet d'entreprise, dans la perspective de sa transformation prochaine en coopérative.

Cette transformation pose de nombreuses questions liées à la constitution de la nouvelle structure et à la nécessité de faire progresser certains de nos modes de fonctionnement. Nous devons en effet choisir ensemble notre futur mode de gouvernance, mais aussi adopter l'indispensable nouveau modèle économique qui assurera la pérennité de l'entreprise, définir le public d'utilisateurs auquel nous nous adresserons autour de la base historique des métiers de la création et déterminer les outils et services à mettre à la disposition de nos utilisateurs.

Ce processus s'est voulu ouvert dès le départ à l'ensemble des parties prenantes de SMart, à savoir nos membres utilisateurs, les donneurs d'ordre de ces membres, parmi lesquels figurent des petites entreprises créées par d'anciens membres, des partenaires institutionnels et économiques ainsi que les travailleurs permanents de SMart. Il a atteint une ampleur inespérée. A la date du 10 mars 2016, neuf mois après son démarrage, il avait déjà impliqué d'une manière ou d'une autre plus de 1700 personnes.

LES WORKSHOPS

Quatre groupes de réflexion ont travaillé chacun sur une question-clé :

- ❶ « Devenir une coopérative : pour qui et avec qui ? »
- ❷ « Mutualiste, redistributif, solidaire : un modèle économique viable ? »
- ❸ « Créer et développer son activité : comment ? avec quels outils ? »
- ❹ « Une entreprise partagée et participative, est-ce bien réaliste ? »

Ces ateliers ont fait l'objet de six mois de travail soutenu, à raison de cinq ou six (longues) réunions pour chacun, sans compter les tâches intermédiaire de documentation, réflexion, prise de position, etc. Ils ont en outre été l'occasion de découvrir des structures solidaires très

différentes les unes des autres, comme L'Escaut, une coopérative d'architectes et de scénographes active à Bruxelles depuis 1989, Samen sterker, une coopérative gantoise d'achats groupés, ou encore LaGrappe, espace de co-working qui abrite notamment le siège central de SMart France, à Lille.

Les réflexions développées dans ce cadre ont abouti à l'élaboration d'un cahier de recommandations, adressées officiellement à la mi-avril à l'Administrateur délégué et au Conseil d'Administration de SMart.

Au vu des demandes exprimées unanimement dans les différents workshops, il paraît évident que la réflexion de fond sur

le projet doit continuer au-delà du 28 juin 2016. Créer un nouveau modèle de société en proposant à plusieurs dizaines de milliers de collègues d'exercer tous ensemble une démocratie participative

sur leur entreprise partagée ne peut se faire que sous la forme d'un work in progress permanent. Ce processus continuera, sera évolutif, adaptatif et bien sûr toujours participatif.

LES « WRITINGS »

En relation avec notre travail d'éducation permanente, nous avons commandé à des chercheurs belges, mais aussi français et hollandais, des contributions originales sur les thématiques qui nous préoccupent. A leurs côtés, nous avons rassemblé des prises de position issues de la société civile, du monde politique, associatif ou syndical, ainsi que des témoignages relatifs à des entreprises coopératives. Nous avons enfin interrogé de nombreux membres sur la manière dont ils appréhendaient le processus.

Tous ces textes, systématiquement traduits en néerlandais ou en français, ont été relayés dans les workshops, sur le blog, sur notre site internet, via nos réseaux sociaux et sur les sites internet de nos partenaires. Ils sont accessibles à cette adresse : <http://smartbe.be/fr/smart-progress/les-writings/>

LES « SMALL TALKS »

Les « small talks », ce sont des rencontres informelles sur le terrain, dans toutes les villes où SMart est installé. Elles ont permis à nos membres, permanents, clients et partenaires – ou à toute personne intéressée par le processus – de participer aux débats à proximité de chez eux. Il s'agissait de livrer l'état d'avancement

des workshops, de recueillir les réactions à chaud, échanger les points de vue et réseauter. Les dix « small talks » organisés dans les villes de Liège, Tournai, Charleroi, Anvers, Gand, Mons, Louvain-La-Neuve et Bruxelles ont réuni plus de 150 personnes.

UN BLOG

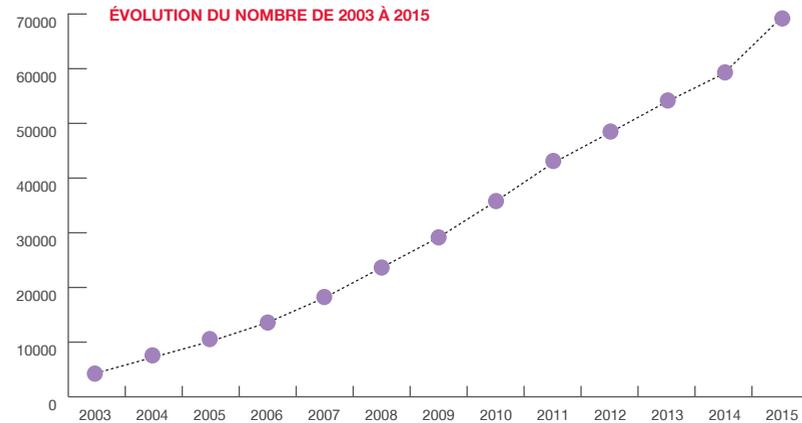
Le blog (bilingue) de SIP a instauré un espace de dialogue sur le site de SMart. Il est divisé en quatre thématiques de réflexion correspondant aux quatre questions-clés que nous sommes posées tout au cours de nos travaux.

C'est la mémoire de SMart in Progress. Tout ce qui a été rédigé ou dessiné dans le cadre du processus (comptes rendus de réunions et de « small talks », contributions écrites sous la forme d'analyses ou d'interviews, commentaires, dessins, photos, etc.) se retrouve dans le blog : <http://blog.smartbe.be/>

3. Cadre général de l'entreprise

MEMBRES ET TRAVAILLEURS INTERMITTENTS

Dès sa fondation en 1998, SMart s'est inscrite dans une pratique d'économie sociale et solidaire. Nos membres sont sans cesse plus nombreux, ainsi que le montrent les tableaux ci-dessous. Ils ont aussi recours de plus en plus volontiers à l'outil Activités, qui leur permet de gérer leur parcours professionnel en toute autonomie. On comptait, à la fin 2015, près de 70 000 membres depuis la création.



Pour 2015, les contrats salariés de courte durée prestés via SMart correspondent à **511.587** jours de travail déclaré, à temps plein ou partiel. A raison de **220** jours de travail par an, cela représente **2.325** équivalents temps plein.

Nous sommes de ce fait devenus, par la force des choses, le plus important employeur de Belgique pour les secteurs créatifs et culturels.

En cinq ans, entre 2011 à 2015 inclus, plus de **35 000** personnes différentes ont eu recours aux services de SMart. A l'échelle de la population active en Belgique, cela représente **une personne sur 150**.

PERSONNEL PERMANENT : DES MEMBRES ÉGALEMENT

Comme en 2014, la poursuite de la restructuration a amené une série de personnes à assumer de nouvelles fonctions. Certaines ont rejoint les équipes de conseillers, d'autres se sont tournées vers des projets de développement stratégique.

Les équipes travaillent toujours davantage de façon autonome. Cela demande naturellement une certaine discipline, mais les automatismes sont de plus en plus incorporés.

De l'intermittence au CDI

La grande innovation de 2015 consiste dans l'engagement de membres sous des contrats à durée indéterminée. Cette expérience pilote représente une évolution naturelle de notre mission, qui vise à réintroduire de la continuité dans des prestations discontinues. Le membre engagé sous CDI voit sa vie grandement facilitée au plan administratif (plus de contrats à encoder); ses revenus sont lissés dans le temps; il n'est plus considéré comme sans emploi et sa stabilité sociale en sort renforcée (de sorte qu'il lui sera plus aisé d'emprunter pour l'achat d'une maison, par exemple).

En pratique, un CDI a été proposé à 9 membres, travaillant dans des secteurs variés (infographie, journalisme...) Ces membres ont été sélectionnés à Bruxelles, Liège et Mons en vertu de la régularité de leur activité et du niveau de leur chiffre d'affaires. Les temps de travail sont variables, mais couvrent au minimum un mi-temps. Deux membres ont mis fin à leur contrat, l'un en 2015 parce qu'il a perdu une grosse source de rentrée, l'autre début 2016 parce qu'il a été engagé ailleurs.

Un premier bilan a été tiré de l'expérience au cours du premier semestre 2016. Les conditions d'entrée et la méthode de sélection des potentiels CDI ont été formalisées et les conseillers seront formés à cette nouvelle tâche. L'objectif est que l'expérience puisse s'étendre progressivement à tous ceux qui en respecteront les conditions d'accès.

Profil du personnel permanent

- Total de 165 salariés ou 145.1 ETP, dont 1 en plan Activa (programme de réinsertion des demandeurs d'emploi) et 5 engagés dans le cadre d'un projet APE (demandeurs d'emploi inoccupés).
- Répartition : 93 femmes / 72 hommes.
- A ces permanents, il faut ajouter 2 stagiaires rémunérés en immersion professionnelle.

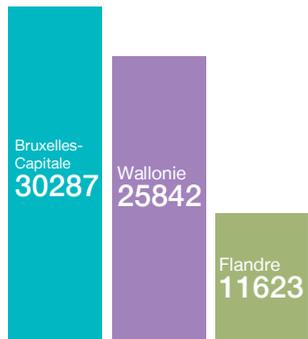


TOTAL DES MEMBRES
RÉSIDENT EN BELGIQUE

67 772

TOTAL DES MEMBRES

69 188



NOMBRE DE MEMBRES PAR RÉGION

FORMATION CONTINUE

Comme chaque année, les permanents de SMart ont eu en 2015 la possibilité de participer à des formations en fonction de leurs besoins. Parmi les sujets abordés figurent l'économie sociale, l'animation de réseaux, les outils d'intelligence collective, la médiation, le secourisme, la prévention incendie, le conseil en prévention, la TVA, les enjeux sociaux, ainsi que des cours d'anglais.

85 permanents ont participé à au moins une formation en 2015, soit plus de la moitié du personnel. La plupart de ces formations étaient dispensées en interne.

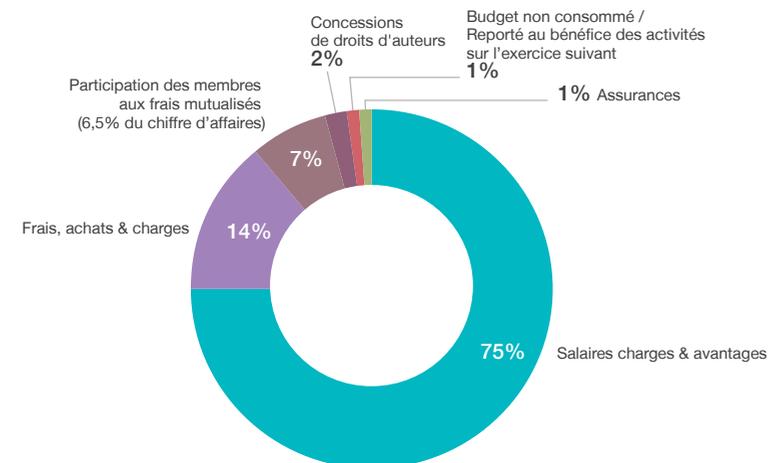
Plusieurs d'entre elles s'adressaient spécifiquement aux conseillers : sensibilisation aux assurances, besoins financiers dans les Activités, mobilité internationale, droits d'auteur et gestion de projets. Cette dernière formation vise à renforcer leurs compétences pour accompagner les membres dans la gestion financière de leur activité. Certains conseillers ont eu par ailleurs l'opportunité de participer à diverses formations proposées aux membres de SMart. Enfin, un échange de pratiques portait sur les attitudes assertives à adopter dans la relation aux membres.

4. L'année en quelques chiffres

Les graphiques et tableaux dressent le bilan de l'année écoulée en quelques chiffres-clés. Nous avons émis pour plus de 122 millions d'euros de factures. Ce montant, en forte hausse par rapport à 2014, est le reflet de l'activité de nos membres. La retenue de 6,50% est le principal produit (43%) que l'on retrouve dans le budget propre à la structure de SMart (voir ci-dessous, point 2).

BUDGET DE L'ACTIVITÉ DES MEMBRES

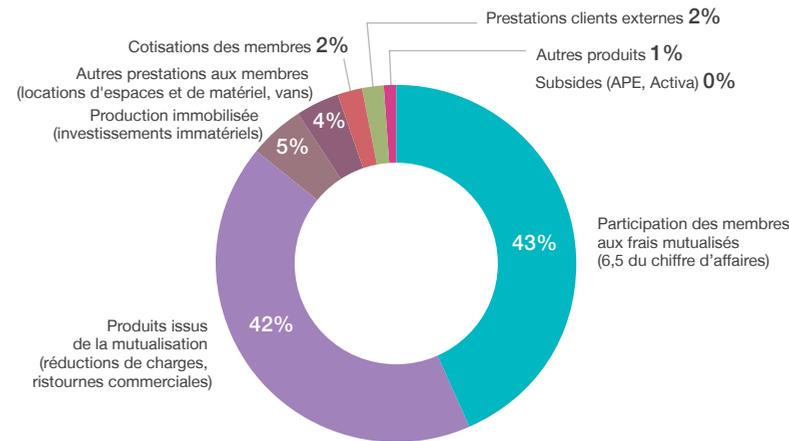
	2014		2015	
	Montant	%	Montant	%
Produits	117 182 062		122 904 791	
Chiffre d'affaires « contrats »	51 580 196	44	50 831 046	41,1
Chiffre d'affaires « activités »	65 601 866	56	72 073 745	58,9
Charges	117 182 062		122.671.712	
Participation des membres aux frais mutualisés (6,5% du chiffre d'affaires)	7 507 306	6	8 083 372	7
Assurances	1 325 643	1	1 394 018	1
Concessions de droits d'auteurs	2 048 842	2	2 784 951	2
Frais, achats & charges	20 656 547	18	17 473 965	14
Salaires charges & avantages	82 083 156	70	92 149 043	75
Budget non consommé / Reporté au bénéfice des activités sur l'exercice suivant	3 560 568	3	786 363	3



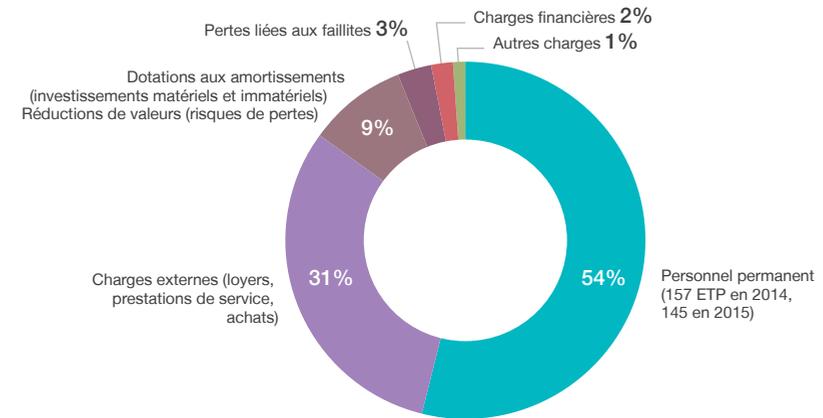
BUDGET PROPRE À LA STRUCTURE SMART

Lorsque nous parlons de «budget propre à la structure SMart», nous ne considérons que la part relative à la gestion des services mutualisés (accueil, conseil, locaux, études, formations, etc.). Par souci de clarté, nous excluons volontairement l'ensemble du budget qui relève des activités de nos membres.

Produits	2014	%	2015	%
Participation des membres aux frais mutualisés (6,5 du chiffre d'affaires)	7 507 306	54	8 083 372	43
Cotisations des membres	185 616	1	347 319	2
Autres prestations aux membres (locations d'espaces et de matériel, vans)	679 139	5	677 732	4
Prestations clients externes	219 278	2	456 490	2
Produits issus de la mutualisation (réductions de charges, ristournes commerciales)	3 504 422	25	7 820 399	42
Subsides (APE, Activa)	96 040	1	51 726	0
Production immobilisée (investissements immatériels)	1 295 230	9	996 077	5
Autres produits	501 651	4	259 458	1
TOTAL produits	13 988 682	100	18 692 573	100



Charges	2014		2015	
	Montants	%	Montants	%
Charges externes (loyers, prestations de service, achats)	4 975 959	31	4 961 834	31
Personnel permanent	8 219 170	52	8 579 033	54
Dotations aux amortissements (investissements matériels et immatériels) Réductions de valeurs (risques de pertes)	1 237 037	8	1 502 978	9
Charges financières	397 341	2	398 419	2
Pertes liées aux faillites	841 074	5	509 568	3
Autres charges	256 167	2	81.168	1
TOTAL charges	15 926 748		16 033 000	100
Bénéfice ou perte	-1 938 067		+2 659 573	



Communication : les chiffres clés de 2015

437 401
visiteurs sur notre site



71 857
sessions sur SMartAgora



626
posts Facebook



205
tweets



7
communiqués de presse



58
articles et interviews



101
mailings



255
photos sur Instagram





2^E PARTIE :
UNE ENTREPRISE
D'ÉCONOMIE
SOCIALE

Une entreprise d'économie sociale

1. Les outils: Contrats et Activités

Les usagers de nos services sont, en général, des travailleurs autonomes qui gèrent eux-mêmes leurs parcours professionnels, en relation directe avec leurs clients ou donneurs d'ordre. Nos outils de gestion des Contrats et des Activités sont conçus pour répondre à leurs spécificités. Ils offrent aux travailleurs la possibilité de construire ou préserver leurs droits sociaux en leur permettant de déclarer leurs prestations plus aisément et en toute sécurité. Ils bénéficient d'un paiement garanti, sans devoir se soucier eux-mêmes des mauvais payeurs, et d'une assurance individuelle avantageuse (voir plus bas).

LES CONTRATS

Le Contrat est le premier en date des outils que nous avons mis au point, dès notre création, pour permettre à nos membres de gérer leurs engagements de façon autonome, en déterminant eux-mêmes une série de paramètres notamment le précompte qui correspond le mieux à leur situation. Pour rappel, un simulateur en ligne permet à chacun de connaître sa rémunération à l'avance. Le salaire est garanti et le paiement de la prestation est effectué endéans les 7 jours ouvrables. Nous nous chargeons de prélever toutes les cotisations, d'établir les fiches fiscales et salariales ainsi que le formulaire C4.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, nous avons mis en place au sein de Productions Associées un nouvel outil de contrat «3 en 1» pour facturer un travail à un client. Un seul encodage permet de générer le bon de commande qui doit être cosigné par le membre et son donneur d'ordre, le contrat noué entre le travailleur et Productions Associées, et

éventuellement le formulaire de déclaration de frais.

Par ailleurs, le Palais de l'Intérim continue, en tant que Bureau social pour artistes (BSA), d'accueillir des créatifs et autres qui travaillent pour le compte d'un tiers.

Nos outils informatiques ont connu quelques évolutions notables en 2015 :

- Certains documents autrefois validés manuellement par les conseillers le sont désormais automatiquement.
- La nouvelle interface pour les notes de frais des membres en Activité s'avère plus ergonomique.

La réflexion se poursuit pour une dématérialisation accrue, en commençant par la perspective d'une possible facturation par voie électronique.

Nous avons par ailleurs mis au point des procédures qui permettent une récupération plus aisée et systématique des montants dus à SMart par les membres.

LES ACTIVITÉS

Une Activité est une mini-structure qui permet d'administrer et de facturer des projets, de les organiser sur le plan administratif, de manière **légale**, en **toute sécurité** et sous le statut de **salarié**.

Concrètement, l'outil de gestion d'Activités permet aux participants d'alimenter un budget dédié à leurs projets sans devoir créer une société ou une asbl. Ce budget leur permet de financer des contrats d'engagement, de rembourser des dépenses professionnelles ou de payer des concessions de droits. Il est parfaitement adapté aux besoins des travailleurs ayant une activité professionnelle multifacettes et agissant essentiellement en tant que travailleurs autonomes (sans lien de subordination). Il permet la collaboration avec un collectif ou des associés, le remboursement d'une large palette de frais professionnels, la réception et la gestion de subventions publiques, la facturation de droits d'auteur ou de ventes d'œuvres et de réalisations diverses. Les participants d'une Activité bénéficient de l'encadrement personnalisé de nos conseillers, qui les accompagnent et assurent avec eux la gestion de leurs projets.

La part prise par les Activités dans le chiffre d'affaires de SMart n'a cessé de croître. Pour la première fois en 2014, les montants facturés pour les Activités ont dépassé ceux des Contrats. Ce basculement, encore plus manifeste en 2015, atteste du fait que SMart devient de plus en plus une entreprise partagée, au sein de laquelle les membres sont susceptibles de développer, via leur(s) Activité(s), l'ensemble de leurs projets professionnels.



2. Assurances et sécurité et santé au travail



La sécurisation des trajectoires professionnelles est une priorité pour SMart. Au-delà des assurances légales, nous avons très tôt veillé à proposer à nos membres des assurances qui, outre les accidents du travail, les couvrent également dans leur vie privée et dans leurs déplacements professionnels à l'étranger.

Contrat SMart et ce, pour une durée d'un an, de date à date (à chaque contrat qui suit, la couverture est renouvelée automatiquement pour une année entière).

- **Une assistance lors des missions professionnelles à l'étranger**, en ce compris les jours off et les déplacements: «SMartBe Business Mobility».
- **Une assurance «responsabilité civile»** pour les dommages causés à des tiers (corporels et matériels).

L'accord que nous avons conclu avec les compagnies AXA et Ethias permet à nos membres, pour leurs contrats prestés via notre structure, de bénéficier des quatre assurances individuelles suivantes:

Nous veillons à sensibiliser les membres à propos des risques encourus dans l'exercice de leur profession. A cette fin, nous mettons à leur disposition de l'information liée à la sécurité au travail. Lors de l'encodage de leur contrat, les membres doivent nous signaler les risques éventuels liés à leur activité. Certaines fonctions nécessitent une visite médicale obligatoire.

- **Une assurance «accidents du travail et sur le chemin du travail»:** pour les accidents pendant les jours de prestations effectués dans le cadre d'un Contrat SMart.
- **Une assurance «vie privée»:** pour les accidents survenus les jours où le membre n'est pas couvert par un

Dans une vision à long terme et durable de notre projet, il nous paraît également important de promouvoir l'idée que le travail doit pouvoir s'exécuter dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles pour tout le monde.

Si les conséquences matérielles d'un accident du travail peuvent être chiffrées et qu'une partie des dégâts est prise en charge par nos assurances, éventuellement complétées par d'autres polices, les implications humaines n'ont quant à elles pas de prix : risque d'incapacité permanente, risque de ne plus pouvoir effectuer son activité comme avant, avec des graves répercussions sur la vie sociale...

Au-delà d'une approche assurantielle, nous avons l'ambition d'évoluer vers une vraie prise de conscience et une culture de prévention dans toute la communauté SMart (membres, clients, partenaires). Un nouveau plan de prévention élaboré pour les quatre prochaines années (2016 – 2020) cible les différentes parties prenantes (permanents, membres, clients et partenaires). Un travail important de sensibilisation et de formation des équipes de terrain est en cours pour mieux accompagner les

membres-travailleurs dans l'appréhension et la prévention des risques de leurs activités.

En 2015, nous avons enregistré 51 accidents du travail et 11 accidents sur le chemin du travail, qui ont mené à 1262 de jours d'incapacité pour des débours de 150 305€ au total. A ce montant, il faut ajouter des réserves pour un montant de 1 479 600€.

A l'évidence, certaines pratiques sont plus dangereuses que d'autres. 50% des accidents du travail en 2015 étaient liés à des activités de danse, acrobatie et cirque, à la manutention de charges ou à des fausses manœuvres. Les autres principales causes sont les chutes (14%) et des accidents à vélo (10%).

En ce qui concerne les seuls accidents sur le chemin du travail, plus de la moitié (55%) représentaient des accidents de vélo, et 36%, de voitures.

33 autres ont dû recourir à l'assurance « responsabilité civile ». Au moment de mettre sous presse, nous ne disposons pas des informations relatives au montant total des indemnisations.

3. Aides au financement

LEASING

SMart a imaginé des solutions pratiques pour soutenir les membres dans leurs besoins immédiats de financement. C'est ainsi que les administrateurs d'une Activité peuvent se procurer en leasing du matériel professionnel que nous achetons à leur demande. Ils peuvent de cette manière bénéficier d'un équipement de pointe qu'ils n'auraient pas les moyens de se procurer autrement. Les achats portent principalement sur du matériel informatique, audiovisuel et photo.

Les demandes seront relativement stables, même si l'on peut constater en 2015 une diminution du nombre de leasings, très probablement dû au fait que le montant des achats autorisés via les notes de frais est passé de 250 à 1000€. Quand les sommes en jeu sont modestes, il peut donc s'avérer plus intéressant d'acheter directement le petit matériel dont on a besoin, sans passer par un leasing. En revanche, la valeur moyenne des contrats a sensiblement augmenté (+ 13,50%) et l'on a emprunté pour un peu plus longtemps qu'en 2014 (14 mois au lieu de 13).

Situation à	déc. 2015	déc. 2014	déc. 2013
Nouveaux contrats durant l'année	335	368	395
Nombre de leasings en cours	202	185	221
Valeur totale des encours	€ 390.842	€ 304.685	€ 296.823
Valeur totale des contrats/avenants	€ 634.376	€ 512.691	€ 596.821
Durée moyenne d'un leasing (en mois)	14	13	12
Valeur moyenne d'un contrat	€ 3.140	€ 2.771	€ 2.700
Mensualité moyenne	€ 263	€ 285	€ 276
Intérêts cumulés depuis le début de l'année	€ 19.337,52	€ 16.555,18	€ 17.423,66

PUSH!

SMart a lancé un projet de crowdfunding au nom évocateur: Push!

Il ne s'agit pas de faire concurrence aux plateformes existantes mais de proposer à nos membres un outil supplémentaire de financement, en misant sur un accompagnement plus personnalisé de leurs campagnes de recherche de fonds. Les utilisateurs pourront ainsi profiter pleinement des possibilités qu'offre internet comme vecteur d'accès direct à un large soutien potentiel.

Deux campagnes ont été menées en 2015. L'une a abouti, l'autre non. L'objectif était d'évaluer l'ergonomie du site et les besoins des porteurs de projets.

La plupart des campagnes de crowdfunding sont en fait des préventes de produits culturels. La plus-value de Push! repose sur notre faculté d'accompagner les porteurs de projets dans l'après-campagne.

Cette plateforme est en effet la seule qui offre un accompagnement intégral, pour la campagne elle-même (plan de communication, budgétisation, évaluation de faisabilité, conseil) et pour la déclaration des revenus générés par ladite campagne. Cela représente un avantage considérable car, à partir du moment où une contrepartie s'avère être en réalité une prévente, le porteur de projet doit faire une déclaration TVA. Push! étant couplé à l'Activité du membre, toutes les déclarations sont gérées par nos soins. Push! ne se place dès lors pas comme simple plateforme intermédiaire, mais comme une solution tout en un.

Pour le moment, Push! reste un service en cours d'expérimentation et nous devons tenir compte de l'analyse des dysfonctionnements repérés au cours des premières campagnes avant de lancer une nouvelle version qui pourra être utilisée par un grand nombre de personnes.

4. Locations de vans

Ces dernières années, SMart a développé un service de location de vans, avec six véhicules adaptés à de nombreux usages (tournée de concerts et de spectacles, transport d'œuvres d'art, déménagement de studio, tournages...).

Ce service accessible aux membres et aux donneurs d'ordre a connu un certain succès puisqu'en 2015 nous avons enregistré 172 contrats de location pour les cinq véhicules disponibles à Bruxelles. Nous nous sommes cependant aperçu au fil du temps que nous n'étions pas les mieux placés pour en assurer la continuité. C'est pourquoi nous avons décidé d'y mettre fin en 2016, sauf pour un van dont la gestion était et continuera à être assumée par l'association liégeoise Jaune Orange, l'un de nos partenaires au sein des Tanneurs (www.jauneorange.be/vanfr).

5. Fonds d'indemnisation



POUR QUE NUL NE SOIT OUBLIÉ

Les attentats de Paris, en novembre 2015, l'instauration du niveau 4 d'alerte sécuritaire en Belgique ont conduit à un ralentissement très net de l'activité économique. A Bruxelles, la fermeture des théâtres et de certains centres d'enseignement et de formation, l'annulation de nombreux événements, de concerts, de visites guidées, de conférences diverses ont eu un impact sévère sur les résultats des entreprises qui en sont les organisatrices.

On le sait, ces entreprises sont grandes consommatrices d'emplois précaires, intermittents, de contrats de prestations conclus à «flux tendu». La situation de crise a donc provoqué une multitude d'annulations de ce type de jobs, particulièrement dans les secteurs de la culture et de l'événementiel. Ces annulations ont également affecté des prestations

comme celles de formateurs, de conférenciers ou de guides.

Smart s'est attelé à évaluer le coût, la perte sèche que ces travailleurs, plusieurs centaines, ont subie de plein fouet. Nous avons dès lors pris la décision de constituer un fonds d'indemnisation pour tous ces membres dont les jobs ont été annulés.

En même temps, par la voix de notre administrateur, nous avons lancé un appel à des responsables politiques (Ministres de la Culture francophone et flamand, Ministre-Président et Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale...) ainsi qu'aux représentants des organismes et grandes entreprises qui ont annulé des missions ou des prestations de travailleurs précaires et intermittents.

Les associations, coordinations, fédérations actives dans ces secteurs, y compris les bureaux sociaux pour artistes et les agences de travail intérimaires, ont été contactées afin qu'elles rejoignent notre appel pour que nul ne soit oublié sur le bord de la route.

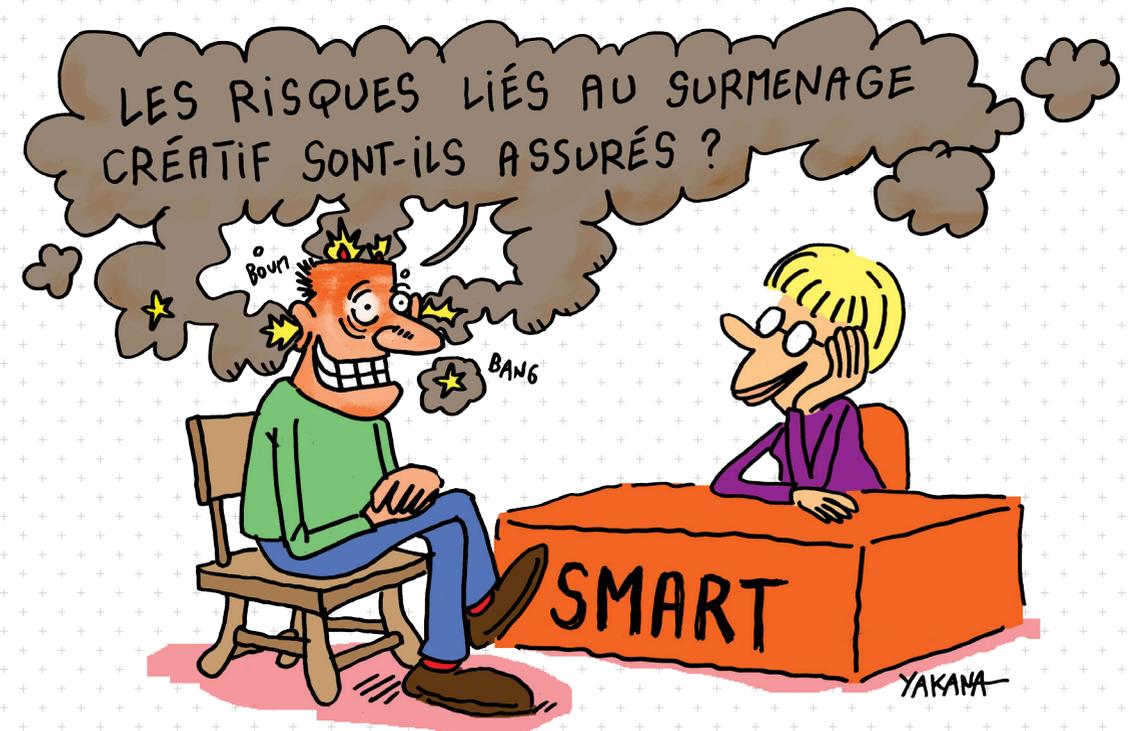
Cette initiative a été largement relayée par la presse et a connu un grand

retentissement public. Au-delà d'un soutien ponctuel pour répondre aux conséquences d'une actualité tragique, elle pose la question de la sécurisation des parcours professionnels des freelances et autres intermittents. Elle représente un plaidoyer pour que les travailleurs intermittents et précaires soient pris en compte au plus haut niveau politique.

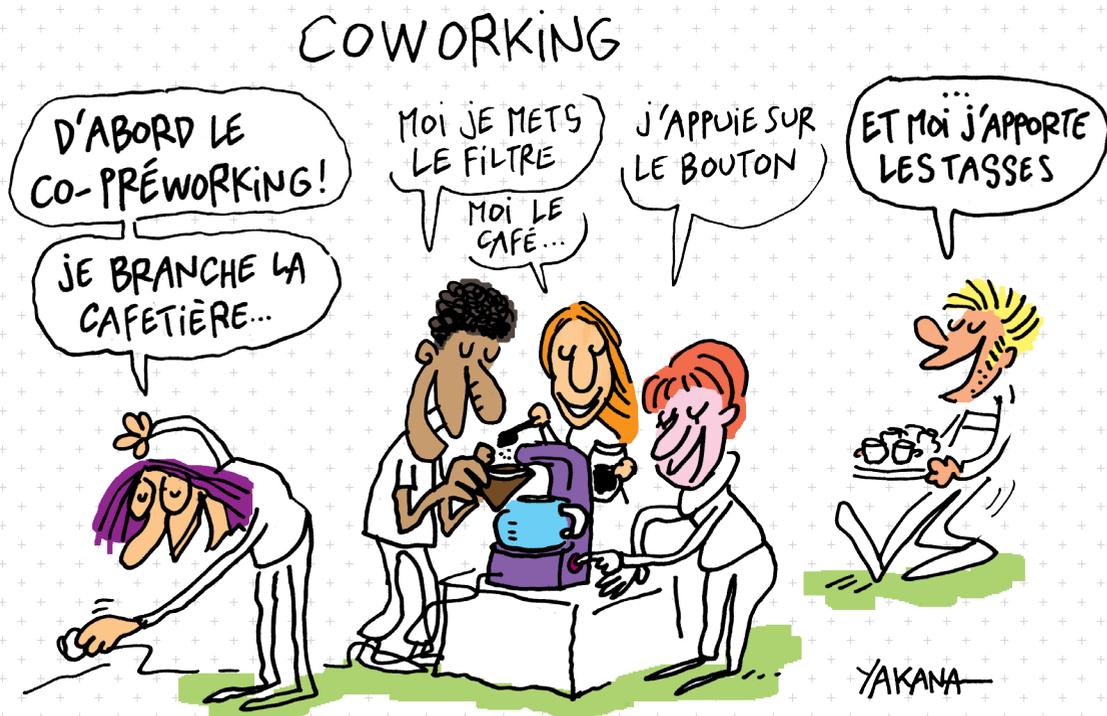
UNE SOLIDARITÉ CONCRÈTE

L'opération a été lancée le 10 décembre 2015. Nous avons reçu 114 demandes d'indemnisation. 103 dossiers ont été analysés positivement et les membres indemnisés. Le montant total des indemnisations versées s'est élevé à 21.958 €.

Le dispositif d'indemnisation a été remis en place en 2016, suite aux conséquences des attentats du 22 mars.



3^E PARTIE :
CREATIVE SPOTS



Creative Spots

Pionnier en Belgique en matière de coworking pour les métiers de la création, SMart a développé une série de projets immobiliers destinés à couvrir ses besoins propres tout en proposant à divers partenaires des espaces partagés et des services mutualisés (chauffage, téléphonie, entretien et maintenance des locaux, etc.). Chacun peut, de cette manière, bénéficier à moindre coût de services plus difficilement accessibles autrement.

1. Des espaces mutualisés

A contre-pied de la segmentation classique du monde industriel, ces espaces misent sur la dynamique du partage, l'effet de proximité entre les occupants et la fertilisation croisée des projets.

A Saint-Gilles, plusieurs associations et créateurs louent des bureaux dans nos immeubles de la rue Féron, notamment l'asbl Culture et Démocratie, qui partage avec nous ses ressources documentaires. Nous hébergeons également depuis peu l'asbl Bah Voyons! qui a lancé le projet Kilti et propose à ses abonnés des « paniers culturels » sur le modèle des paniers de légumes bio. Nous collaborons étroitement avec nos voisins du think tank européen Pour la solidarité, avec qui nous avons organisé plusieurs tables rondes autour de nos publications communes sur les liens entre culture et économie sociale. Des interactions se créent également, de plus en plus nombreuses, avec SAW-B, notamment via CoopCity, qui rejoint nos bâtiments en attendant l'aménagement d'un nouvel espace commun.

A Mons, le **Centre des Belneux**, qui propose 19 postes de travail, a fêté son premier anniversaire dans le bouillonnement culturel et artistique de « Mons 2015 ». Cette maison de caractère avec jardin propose à ses occupants 300 m² de bureaux avec une salle de réunion. Ses locaux sont principalement occupés par des associations. Sa salle de réunion est régulièrement louée pour des activités diverses.

A Liège, c'est leurs cinq ans d'existence que **les Tanneurs** ont fêté en mettant précisément en évidence la question des espaces partagés, par l'organisation d'un débat sur ce thème et d'une visite guidée de quelques lieux en ville. Cet événement a été l'occasion de publier le fascicule « 7 espaces Liège », qui accompagnait la création d'un réseau d'espaces partagés. Un réseau dont fait également partie la Brasserie Haecht, propriété dont la Ville a mis gratuitement un étage à notre disposition, à condition que nous l'aménagions pour en faire des ateliers destinés à des créateurs.

Dans cette même ville de Liège, SMart s'est associée à une nouvelle expérience, en participant à la fondation et en prenant des parts dans la coopérative à finalité sociale **DynamoCoop**, qui a pour vocation l'achat groupé d'infrastructures destinées à accueillir, favoriser et diffuser le développement de projets artistiques et créatifs dans la région (voir www.dynamocoop.be).

LAVALLÉE

Un lieu intégré dans son quartier

A Molenbeek a été lancé l'ambitieux projet du **Centre LaVallée**. Celui-ci se situe dans le quartier Ribeaucourt/Yser, à deux pas des bâtiments de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette zone urbaine, située dans une commune plutôt populaire qui s'est dotée d'un projet culturel fort, attire de nombreux artistes et créatifs, séduits aussi par ses loyers abordables. S'y installer permet à SMart de renforcer son ancrage dans cette partie de Bruxelles, en veillant à s'intégrer dans le quartier. C'est ainsi que des salles ont été mises gratuitement à la disposition d'associations socioculturelles de la commune afin qu'elles puissent y organiser des événements ou des actions. Citons notamment un spectacle pour les sourds-muets ou la distribution de nourriture par une asbl qui fait office de banque alimentaire.

Les circonstances particulières rencontrées à Molenbeek suite aux attentats terroristes de Paris en novembre dernier, puis de Bruxelles ce printemps, nous ont amenés à renforcer notre engagement citoyen auprès des habitants du quartier. Nous nous sommes associés à des acteurs culturels privés et publics soucieux de mettre en place des actions destinées à montrer un autre visage de la commune. Nous avons participé en leur compagnie à plusieurs réunions avec les pouvoirs publics, qui ont conduit à l'élaboration d'une série d'actions collectives pour 2016.

Au printemps 2016, afin de renforcer nos contacts avec le quartier, nous avons facilité l'installation dans nos locaux d'une asbl faisant un travail social de proximité: école de devoirs, travail avec les femmes, etc.

Ce n'est donc pas pour rien si LaVallée a reçu en janvier dernier un prix dont nous sommes particulièrement fiers: celui de Molenbeekois de l'année.

Un espace de travail et de rencontres

LaVallée a pour vocation première de proposer des services logistiques de soutien à la production artistique et aux travailleurs autonomes. Son objectif principal est de donner vie à un « tiers lieu », un espace de travail, de rencontre et partage pour les créateurs.

L'appropriation du lieu par ses usagers s'est faite progressivement, tout au cours de l'année 2015, au fur et à mesure que des aménagements libéraient de nouvelles salles. Des travaux divers (nouveau système de chauffage, renforcement de la sécurité et des accès, renforcement du système internet) ont permis d'améliorer les conditions d'occupation.

L'espace a été inauguré officiellement en septembre, au cours d'un mois d'événements divers qui ont drainé plusieurs milliers de visiteurs et de participants.

Son projet se concrétise selon trois pôles d'activité.

- La mise à disposition d'espaces pour les entrepreneurs créatifs.
- La location d'une grande salle multifonction à des organisateurs extérieurs pour des manifestations ponctuelles (expo, conférence, performances, etc.).
- La production d'événements par LaVallée/SMart.

En décembre 2015, le lieu regroupait 75 personnes. Quatre mois plus tard, en avril 2016, la communauté représentant les utilisateurs des espaces de LaVallée se compose de 54 entités juridiques (Activités SMart, sociétés, personnes physiques) qui ont signé un contrat de location. Ces 54 contrats représentent 96 personnes physiques. On rencontre parmi elles des plasticien(ne)s, des graphistes, des designers, des vidéastes, des créateurs/trices numériques, des artisan(e)s, des constructeurs, des créateurs bois et métal, des stylistes, des journalistes, des agences de booking, ainsi que des animateurs/trices de projets à caractère sociaux.

Il convient d'ajouter à ces usagers permanents une vingtaine de porteurs de projets ponctuels, venus travailler à LaVallée pour une période déterminée. Parmi ces artistes issus de Belgique, de France, d'Argentine, du Bénin et d'Italie, certains ont pu loger sur place, dans une des chambres dont nous disposons.

Les ateliers et bureaux des occupants représentent 70% de l'espace disponible et 80% du chiffre d'affaires dégagé par l'exploitation de LaVallée. Nous assurons une animation des lieux en organisant

des événements destinés à faire se rencontrer les occupants, de manière à créer une synergie entre eux. Cette dynamique porte ses fruits: après un an d'activité, des collaborations et projets communs commencent à naître.

Notre effort de mutualisation porte aussi sur les réseaux sociaux: croiser les réseaux de chacun permet de démultiplier la visibilité de tous.

Pour la location de salles à des organisateurs extérieurs, nous disposons d'un espace de 750m² et pratiquons différents tarifs selon la nature de l'événement. Nous alternons en effet l'accueil d'initiatives créatrices (expositions, performances, festivals...), pour lesquelles nous pratiquons des prix réduits, et d'activités plus orientées vers le monde entrepreneurial. Cette balance est importante pour notre modèle économique. C'est grâce à elle que nous pouvons apporter notre soutien à des créateurs locaux qui n'ont pas les moyens d'accéder aux espaces traditionnellement proposés à Bruxelles.

La production d'événements originaux est le troisième pôle d'activités de LaVallée. Nous en reparlerons plus bas.

BRUSSELS ART FACTORY

Sur les deux étages d'un vaste bâtiment de la rue Coenraets, la Brussels Art Factory (BAF) réunit une cinquantaine de créateurs qui se partagent une trentaine d'ateliers. Ceux-ci sont actifs dans les arts plastiques et graphiques, le stylisme, le design, la vidéo, la photographie, etc. Par les expositions et événements artistiques qu'ils organisent au sein de la BAF, ils bénéficient de la visibilité et de la force de frappe que donne un collectif. Indirectement, ils contribuent au rayonnement culturel de SMart. Le lieu permet d'accueillir en outre de nombreuses manifestations. Le réaménagement des espaces en 2016 devrait aboutir à une augmentation du taux d'occupation, en intégrant des membres représentatifs de toute la communauté SMart.

2. Des foyers d'activation culturelle

Lieux de travail pour les occupants, ces espaces partagés ont également une importante dimension culturelle, qui les met en relation avec des publics diversifiés. Ils permettent en effet l'organisation ou l'accueil de manifestations multiples, dont l'ampleur varie en fonction de l'espace disponible et qui vont de l'exposition de quelques œuvres dans une vitrine ou une salle de réunion à l'événement fortement médiatisé réunissant plusieurs centaines de personnes.

Sans entrer dans le détail d'une programmation foisonnante, il convient d'épingler quelques tendances et activités marquantes.

LE CENTRE DES BELNEUX

Pour le Centre des Belneux, l'année aura été placée sous les auspices de Mons 2015, Capitale européenne de la culture.

Ce fut l'occasion d'accroître notre visibilité en proposant un programme d'événements et de rencontres assez intensif. C'est ainsi que nous avons apporté notre soutien financier et logistique à l'Armada des 1000 feux, projet pyrotechnique de Pierre D'Haenens, en organisant trois concerts et deux après-midi d'animations théâtrales. Nous avons

par ailleurs lancé un appel à projet pour le Grand Huit à Harveng, regroupant de nombreuses associations locales. Il s'agissait de sélectionner un artiste qui réaliserait une œuvre sur le thème des Lumières. Enfin, deux parcours d'artistes sont passés par le Centre des Belneux: le parcours «-40», organisé par la ville de Mons pour les plasticiens, de moins de 40 ans et «Citysonics», festival international d'arts sonores. Il est clair que l'indéniable cachet de ce bâtiment attire des partenaires.

LA BRUSSELS ART FACTORY

Après avoir connu une période d'essoufflement, les résidents de la BAF ont organisé à partir de juillet plusieurs événements, au rythme d'un par mois environ. Événements couronnés de succès puisque beaucoup d'entre eux ont réuni plus de 400 visiteurs. Épinglons en particulier une exposition pour le quatrième anniversaire de la structure, en octobre dernier.

Par ailleurs, la BAF a hébergé des manifestations organisées par des partenaires extérieurs. Ses murs ont accueilli entre autres une exposition d'Angelo Doré, une rencontre de photographes, un tournage de la maison de production bruxelloise Square Fish, etc.

LAVALLÉE

L'événement principal de 2015 a été l'ouverture officielle de LaVallée, qui s'est déroulée tout au long du mois de septembre et a été marquée par cinq manifestations destinées à des publics différents:

- LaVallée Grand Opening: Une mise en avant du travail des occupants, qui avaient ouvert leurs ateliers pour l'occasion. Une exposition, des performances, des concerts ont rassemblé plus de 2000 personnes en un seul week-end.
- Fuck up Night: Lancé à Mexico City en 2012, ce concept original amène les intervenants à présenter une expérience d'échec dans un projet qu'ils ont mené: comment ils en ont été affectés, comment ils ont rebondi. Il s'agit d'un retour d'expérience qui peut montrer à d'autres, en l'occurrence à des porteurs de projets artistiques, comment l'échec peut s'avérer instructif et fécond.
- Exposition de la collection Portraits d'Artistes: pour la première fois, plus de 600 amateurs d'art contemporain ont pu admirer la collection de SMart dans son intégralité.
- Les journées du patrimoine: LaVallée a pris ses quartiers dans les bâtiments d'une ancienne blanchisserie industrielle qui fut affectée au fil du temps à des usages variés. Son architecture ne manque pas d'intérêt patrimonial comme ont pu le vérifier les 500 participants à nos visites guidées.

- Festivallée: Un événement tourné vers les familles de Molenbeek, avec la participation d'une fanfare, d'associations de quartier et d'artistes de LaVallée.

SMart assure l'animation du lieu par la programmation d'événements récurrents:

- La vingtaine d'apéros organisés dans l'espace d'entrée de LaVallée durant l'été dernier a permis de mettre en avant des artistes et des collectifs (locataires ou non du lieu) qui ont assumé à tour de rôle la direction artistique des événements successifs. Autant d'occasions de créer des liens dans un cadre agréable.
- Le Pop Up Shop, dont la production est entièrement prise en charge par SMart, offre la possibilité aux créateurs (occupants ou non) de vendre leurs productions.

Parmi les événements mis sur pied par des organisateurs extérieurs, citons la tenue d'un Jury de fin d'année de la Cambre, l'exposition Kosmopolit Art Tour, dans le cadre d'un festival conçu par le collectif Farmprod, ou encore la rencontre «European Creative Hubs Network Project Launch» initiée par le réseau Culture Action Europe.
<http://www.creativespot.be>





4^E PARTIE :
SERVICES
D'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNELS

Services d'accompagnement personnels

1. information et accompagnement

UN SERVICE DE PROXIMITÉ : LES CONSEILLERS

Les conseillers sont en première ligne pour accueillir les membres, les informer, les orienter en fonction de leurs besoins spécifiques, les accompagner dans le développement de leurs projets, les aider à résoudre leurs problèmes de contrats ou de rapports avec les administrations ou même avec leur donneur d'ordre.

Certains se spécialisent dans des matières spécifiques (droits d'auteur, réglementation chômage, mobilité...), d'autres, dans des secteurs d'activité (musique, arts plastiques...). Ils servent dès lors de référents à leurs collègues pour ces spécialités, quand les membres ont besoin de renseignements plus pointus. Les questions de genre méritent aussi d'être explorées dans une perspective smartienne (ou... vénusienne) : une conseillère s'intéresse particulièrement à l'entrepreneuriat au féminin et aux possibilités de développer notre action à ce niveau, par des rencontres avec les acteurs/trices existants tel(le)s que Actiris, Les Pionnières.be, Entreprendre au Féminin, etc.

Deux conseillers se sont formés pour être en mesure d'assumer des missions de conciliation et de médiation. On peut en effet empêcher certains conflits professionnels de s'envenimer en s'interposant entre un membre et un donneur d'ordre, voire entre deux membres impliqués dans un même projet. Les conciliateurs ont à cœur d'aider les parties à trouver une solution amiable, durable et cohérente.

Les conseillers incarnent sur le terrain le rapport de proximité que SMart veut entretenir avec ses membres et, plus généralement, avec l'ensemble des secteurs culturels et créatifs ainsi qu'avec les acteurs économiques. Ils bénéficient pour ce faire du soutien des chargé/es de développement territorial.

Dans chaque ville où nous sommes implantés, leur connaissance du réseau local leur permet de nouer des partenariats fructueux. Il leur arrive en outre régulièrement de se rendre en équipe dans des ateliers de membres pour mieux comprendre leur réalité quotidienne.

L'antenne liégeoise a pris en charge la rédaction d'une newsletter adressée tous les deux mois aux membres et donneurs d'ordre de la Province, ainsi qu'à toute personne qui souhaite s'y abonner. Une autre manière de créer des liens...

La proximité, c'est aussi une question de langue. En français, en néerlandais, en anglais, mais aussi en allemand, en italien, en espagnol, en russe, en arabe... : lors de rendez-vous individuels, chacun est susceptible de trouver une réponse dans sa propre langue aux questions qu'il se pose.

De nombreuses sessions d'information

Dans l'ensemble de nos bureaux, les conseillers assurent régulièrement des séances d'information pour expliquer en quoi nos outils de gestion peuvent se montrer utiles pour tous ceux qui travaillent en freelance, qu'ils opèrent ou non dans les secteurs artistiques et créatifs.

Ces sessions d'information se donnent en français, en néerlandais et même, une ou deux fois par mois, à Bruxelles, en anglais. Les conseillers assurent en outre des séances d'informations plus spécialisées : sur les métiers de la musique, la pratique du crowdfunding, les problèmes de mobilité professionnelle...

Des séances sont également organisées à l'extérieur, notamment dans des écoles d'art à la demande des enseignants, comme cela a été le cas en 2015 dans plusieurs instituts Saint-Luc/Sint-Lucas. Elles permettent d'éveiller les étudiants aux réalités socio-professionnelles, rarement abordées dans les cursus académiques. Les conseillers exercent de cette manière une véritable mission pédagogique.

Parmi les autres sessions hors-les-murs, citons notre participation à la journée d'information et d'échanges pour les Espagnols créatifs en Belgique, à l'ambassade d'Espagne à Bruxelles, ou encore une session organisée à Etalle (entre Virton et Habay), prélude au développement de sessions nomades dans la province de Luxembourg qui seraient prises en charge par notre bureau namurois.

Ce travail d'information, qui touche chaque année plusieurs milliers de personnes actives dans des secteurs de plus en plus variés, contribue à diffuser les valeurs de solidarité et les principes de mutualisation qui sont au cœur de notre démarche.

LES ÉQUIPES ET LES ANTENNES

La restructuration du personnel qui s'est poursuivie en 2015 a conduit à un accroissement de la part occupée par les conseillers, qui forment désormais à eux seuls la moitié des collaborateurs de SMart. Ce contingent sera encore amené à s'étoffer dans le courant 2016 par de nouveaux engagements.

Les conseillers travaillent en petites équipes autonomes qui ont la possibilité de développer des projets spécifiques.

En plus d'un personnel accru, les heures d'ouverture de plusieurs bureaux ont été élargies : c'est le cas à Tournai ainsi qu'à Eupen, où des permanences en allemand

se tiennent deux fois par semaine, au lieu d'une précédemment.

Nous avons œuvré à renforcer notre maillage du territoire belge. Cet effort se concrétise, début 2016, par l'ouverture d'un bureau dans deux provinces dont nous étions absents : le Limbourg et le Brabant wallon.

A Genk, notre bureau limbourgeois est installé dans le hub créatif «C-Mine», qui offre à ses occupants le cadre exceptionnel d'un ancien charbonnage.

A Louvain-la-Neuve, c'est avec la banque coopérative Crédal que nous cohabitons,

dans un espace voué tout entier à l'économie sociale.

L'installation de plusieurs bureaux dans des espaces partagés favorise les partenariats. Se retrouver au centre de porteurs de projets, partager la pause-café

ou un événement festif, échanger de manière informelle : autant de petits riens qui enrichissent la vision que chacun peut avoir du travail des autres. Ces lieux s'avèrent en outre propices à l'organisation d'événements, tels que des expositions.

2. Des juristes au service des membres

UNE INFORMATION ET UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

L'équipe des juristes (5 personnes) se tient à la disposition des membres pour des consultations gratuites relatives à tous les problèmes juridiques qu'ils rencontrent dans le cadre de leur activité professionnelle. Ils les orientent au besoin vers des avocats spécialisés. Ces consultations se font généralement sur rendez-vous, mais depuis décembre 2012 une permanence est assurée tous les matins pour les membres de passage dans nos locaux bruxellois. A raison de 2 ou 3 demandes par jour, cette permanence a donné lieu l'an dernier à près de 600 consultations.

Les juristes sont également amenés à se déplacer en antenne en fonction de la demande pour rencontrer les membres et tenter de répondre à leurs problématiques.

Notre service juridique est également susceptible de répondre aux demandes des conseillers (toujours urgentes, ça va de soi). Il assure par ailleurs une veille juridique et parlementaire afin de mieux informer nos membres et nos équipes, ce qui nous permet de réagir plus vite et mieux aux nouveautés détectées (notamment sur un plan politique).

DÉFENSE ET MÉDIATION

L'équipe des juristes fournit des conseils juridiques concernant, principalement, le statut social et fiscal des professionnels de la création, les droits d'auteur et droits voisins et la mobilité internationale. Elle propose en outre une assistance juridique et un service de gestion des conflits aux membres présentant des dossiers difficiles en matière

sociale, fiscale ou commerciale. Elle est enfin chargée d'analyser, d'assurer le suivi et de réagir aux réglementations en vigueur et aux propositions de lois visant les artistes, dans le but de représenter et défendre les membres du secteur de la création et pour soutenir le développement des services et structures de SMart.

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES POUR LES MEMBRES

Le service juridique a assuré le suivi pour quelques dossiers fiscaux opposant nos membres à l'administration des impôts.

Il a également assuré le suivi des derniers dossiers en justice des membres de SMart qui avaient reçu des décisions défavorables dans leur dossier chômage, suite à la « crise ONEM » qui a débuté en octobre 2011.

Sur les 300 dossiers réceptionnés depuis octobre 2011, une vingtaine de dossiers étaient encore en cours à la fin de l'année 2015. Ces dossiers feront l'objet de décisions par les juridictions du travail dans le courant de l'année 2016.

Parallèlement, dans une trentaine de dossiers, le service est intervenu directement en interpellant l'ONEM par courrier (recours administratif).

3. Recherches et études

DES DONNÉES À EXPLOITER

Depuis 2007, SMart a développé des programmes de recherches et d'études sur les métiers de la création et le monde du travail en général.

Deux atouts s'offrent à nous pour mener à bien de tels travaux :

- Une base de données sociales et économiques sur le secteur de la création unique en Belgique, tant par son caractère interdisciplinaire (toutes les pratiques sont représentées) que par son caractère interprofessionnel (tous les métiers).
- Un fichier structuré de plusieurs milliers de membres et donneurs d'ordre et un réseau qui s'étend à une bonne partie de l'Europe via nos organisations sœurs (SMartFr, SMartNI, SMartIt, etc.).

Ces programmes se sont concrétisés en 2015 par l'aboutissement de plusieurs travaux :

- Une recherche statistique sur les journalistes pigistes qui recourent aux services de SMart a donné lieu à une communication lors d'un colloque sur la (dis)continuité des carrières journalistiques organisé à Bruxelles (IHECS) le 29 avril dernier, avant d'aboutir à une étude plus globale sur *Le métier de journaliste. De la précarisation à la recherche de nouveaux moyens d'action* (éd. SMart, coll. Les Cahiers, 2015).
- Un projet transnational de recherche sur les conditions et modes de travail des travailleurs des métiers de la création, qui s'efforçait de définir les conditions de possibilité d'une création « durable », a été mené en collaboration avec le professeur Pascal Gielen, directeur de recherche au centre Arts in Society de l'université de Groningen (Pays-Bas). Cette étude a débouché sur un rapport et une présentation à deBuren, institut culturel flamingo-néerlandais de Bruxelles, le 11 juin 2015. Elle a suscité des échos politiques, notamment dans la « Proposition de résolution concernant le burnout dans le secteur culturel » déposée au Parlement flamand par Yamila Idrissi (SP.a), en collaboration avec Bart Caron (Groen)².

² Cf. <http://www.yamilaidrissi.be/artikel/Cultuur/mijn-voorstel-van-resolutie-betreffende-burnout/>

- Une présentation de ces « travailleurs autonomes » que sont les membres de SMart a été effectuée au cours du colloque « Artiste au travail. On bouscule les idées reçues » organisé par PointCulture en avril 2015. Cette communication est reprise dans les actes du colloque, publiés en 2016 par Culture et Démocratie.³

DES COLLABORATIONS AU NIVEAU UNIVERSITAIRE

Nous sommes régulièrement sollicités par des chercheurs désireux de faire appel à nos données ou à notre expertise en matière de métiers créatifs et de travail autonome. C'est ainsi que nous avons apporté notre collaboration à une doctorante en sciences politiques de Lille pour sa thèse sur l'émergence de la notion de « travailleur au projet ». Une collaboration a également été menée avec le

Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège, plus particulièrement dans le cadre du cours « Impact investing », pour les étudiants du master en « Social Enterprise Management ». SMart était repris comme cas d'étude pour les travaux d'étudiants sur l'impact social. Des membres de SMart ont aidé les étudiants dans l'élaboration et participé à leur jury de fin d'étude.

UNE ENQUÊTE DE TERRAIN

Pour documenter l'état du coworking en Belgique, nous avons interrogé des responsables d'institution et rassemblé nombre d'informations sur les politiques menées par les Régions en la matière.

CULTURE ET ÉCONOMIE SOCIALE

SMart s'est associé avec l'association Pour la Solidarité pour produire deux études sur les liens entre l'économie sociale et le secteur culturel et créatif.

- *Economie sociale, secteur culturel et créatif. Vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*, Coéd. SMart-PLS, Cahiers, Economie sociale, n° 34, mai 2015.
- *Economie sociale, secteur culturel et créatif. Vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*, Coéd. SMart-PLS, Cahiers, Economie sociale, n° 35, mai 2015.

Le secteur culturel et créatif s'inscrit souvent dans le modèle de l'entreprise sociale, puisque l'objectif premier de ses productions n'est pas la recherche de profit mais la création, et qu'il partage en outre de nombreux points communs avec ce modèle. En quoi culture et économie sociale sont-elles liées et comment faire de cette alliance un moteur pour le développement du territoire ? Telle est l'interrogation qui a guidé les collaborateurs de ces deux publications ainsi que les participants aux débats publics organisés à Bruxelles, en Wallonie (à Liège, Namur, Mons, Charleroi) et dans différentes villes de France à l'occasion de leur sortie.

³ Collectif, On bouscule les idées reçues. Actes du colloque du 24/04/2015, Bruxelles, éd. Culture et Démocratie, 2016.

DES ÉTUDES JURIDIQUES

Les juristes de SMart ont réalisé différentes études de fond contribuant à la mise en place de nouveaux services ou outils ou visant à appuyer les positions de nos structures. Parmi les principales questions traitées, citons :

- Des analyses juridiques liées aux conditions d'exercice de certaines activités, dites atypiques, au sein de Production associées ASBL (exemples : comptabilité, professions paramédicales, restauration mobile (foodtruck), créateurs de bijoux, construction).
- Des analyses juridiques sur la société coopérative.
- La rédaction de fiches pratiques sur la TVA, à destination des membres.
- Une analyse sur les conditions permettant l'accès au travail en Suisse.

EDUCATION PERMANENTE : COOP & C°

Depuis 2013, SMart est agréée, via l'asbl Association professionnelle des Métiers de la Création, en tant qu'organisme d'éducation permanente et bénéficiaire comme tel d'une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette reconnaissance officielle concerne un programme de publications qui témoigne d'une ambition émancipatrice pour un public économiquement et socialement fragilisé. C'est le cas de beaucoup de nos membres, soumis à diverses formes de « précarité », malgré le haut niveau de formation de beaucoup d'entre eux.

En 2015, pour accompagner le processus de SMart in Progress, nous avons particulièrement mis l'accent sur la problématique des coopératives, abordée sous différents angles (la participation au travail et de sa dimension politique,

les rapports entre le monde syndical et le mouvement coopératif, les enjeux de l'entrepreneuriat collectif...)

A l'heure où de nombreux acquis sociaux sont remis en cause, la question de la sécurité sociale au niveau belge ou européen a fait l'objet de plusieurs articles. Citons notamment une réflexion de fond du professeur émérite Jef Van Langendonck (KUL) sur la signification du droit à la protection sociale. La défense collective des travailleurs autonomes est une autre thématique sur laquelle nous revenons régulièrement. Ces sujets d'intérêt général n'empêchent pas que nous continuions à nous consacrer plus spécifiquement aux métiers de la création et aux politiques culturelles, comme en témoigne, par exemple, un article sur la place réservée à la danse hip-hop dans l'espace bruxellois.

UNE NOUVELLE COLLECTION : LES CAHIERS

Pour assurer une meilleure diffusion à nos articles, publiés jusqu'à présent uniquement en édition numérique, nous avons lancé une collection de Cahiers de 16 à 32 pages qui reprennent plusieurs analyses sur un même thème ou des études inédites.

Outre la recherche sur les journalistes citée plus haut, deux autres titres ont paru en 2015 : Tatiana Debroux, *Petite(s) histoire(s) des artistes en ville* et Dirk Vervenne, *Droits d'auteur et liberté d'usage. Deux réflexions* (disponible en néerlandais sous le titre : *Auteurs recht en de vrijheid om bestaand werk te gebruiken. Bedenkingen*).

Parmi les publications prévues en 2016 figure le texte d'une conférence du chercheur italien Sergio Bologna, traduite par nos soins : *Le mouvement des freelances : origines, caractéristiques et développement*.

Les Cahiers sont disponibles dans tous les bureaux de SMart.

Pour l'ensemble des études et analyses, voir : <http://smartbe.be/fr/sinformer/>

4. Un public élargi pour les formations

A sa façon, SMart est une vaste entreprise de formation continue. Nous avons en effet toujours eu à cœur de proposer à nos membres une palette étendue d'informations et de services qui leur permettent de compléter ou d'actualiser, dans une perspective pratique, les enseignements reçus durant leur cursus scolaire.

L'objectif de ces services est toujours le même : permettre à chacun de développer ses projets en toute autonomie, en bénéficiant de l'expérience collective, des savoirs et savoir-faire capitalisés au sein de SMart par nos équipes et nos membres.

NOUVEAUX PUBLICS

En examinant les besoins exprimés, en inventoriant les difficultés récurrentes rencontrées par nos membres dans la gestion de leurs projets, il nous a paru indispensable de développer en outre une série de formations spécialisées. Celles-ci sont basées sur une pédagogie interactive et une dynamique d'échanges qui offrent la possibilité aux participants de confronter leurs expériences, dans un processus collectif d'autoformation.

Ces modules de formations étaient jusqu'ici centrés sur les métiers de la création. Trois d'entre eux ont été remaniés afin de rencontrer les besoins d'autres porteurs de projet. Ils se déroulent en français, à l'exception du module sur les droits d'auteur, disponible également en néerlandais. Un atelier organisé en anglais sur le thème de la négociation (« Talking about money », animé par John Niland, directeur du Forum Européen des Indépendants Professionnels.) a par ailleurs permis de vérifier qu'à Bruxelles, la demande pour des formations en cette langue était bien réelle.

Deux-tiers des formations sont assurées par des permanents de SMart (conseillers, juristes) ou des membres expérimentés dans les matières abordées. Le dernier tiers est animé par des formateurs extérieurs.



DIX FORMATIONS DISPONIBLES EN 2015

Les formations marquées d'un * ont été adaptées pour tous publics

LES INDISPENSABLES DU CONTRAT

Tous les contrats et conventions comportent des rubriques essentielles et des composantes négociables. Cette formation permet de connaître les règles de base pour rédiger un contrat/une convention de manière à faire valoir ses droits.

NÉGOCIER, TOUT UN ART !

Objectif : amener les participants à oser négocier le coût de leurs prestations, le prix de leurs œuvres ou les termes d'une collaboration. La formation propose d'adopter une méthode constructive qui permet d'obtenir un accord satisfaisant pour toutes les parties engagées dans la négociation.

TISSER ET ÉTENDRE SON RÉSEAU DE CONTACTS *

Des pistes pour élargir et entretenir efficacement son réseau interpersonnel. Une tâche devenue essentielle pour tout travailleur autonome souhaitant développer ses projets, dans un marché majoritairement caché.

LES RÉSEAUX SOCIAUX COMME OUTIL PROFESSIONNEL

Facebook, Twitter, LinkedIn... Où être présent et comment communiquer via ces réseaux ? Basée sur des cas pratiques, cette formation permet aux participants de choisir les plateformes utiles en fonction de leurs projets, d'établir une stratégie de communication adaptée aux réseaux sociaux et d'apprendre à entretenir le lien avec leurs contacts.

PHOTOGRAPHIE : DROITS D'AUTEUR ET DROIT À L'IMAGE

Vous êtes photographe ? Cette formation vous donne des outils pour gérer efficacement vos droits d'auteur et le droit à l'image de vos sujets.

DES OUTILS POUR PROMOUVOIR SON PROJET *

Un inventaire des outils de communication existant, pour mieux comprendre les atouts, les faiblesses et la complémentarité des différents supports papier et en ligne et, au bout du compte, concevoir une communication cohérente par rapport au projet, à l'objectif et au public visés.

ARTS PLASTIQUES ET GRAPHIQUES : DES PISTES POUR FIXER SES PRIX

Pour les peintres, sculpteurs, photographes, dessinateurs, graphistes et plasticiens qui souhaitent clarifier les paramètres à l'œuvre dans la définition d'un prix. La formation s'accompagne d'une réflexion et d'échanges sur les pratiques en la matière.

PARLER DE SON PROJET *

Pouvoir mettre ses atouts et sa singularité en valeur par une bonne communication orale, voilà un des défis proposés dans le cadre de cette formation.

CLARIFIER SON PROJET PROFESSIONNEL

Vous vous demandez quelle orientation donner à votre activité dans les mois à venir ? Vous avez une idée de projet mais vous ne parvenez pas à la mettre en œuvre ? Vous avez reçu une proposition de collaboration et vous hésitez à accepter ? Etc. Cette formation devrait vous aider à voir plus clair. Elle s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux personnes ayant plusieurs années d'expérience.

LES DROITS D'AUTEUR

Les principes et règles de base expliqués, exemples à l'appui, par des juristes spécialisés.

DES FORMATIONS LARGEMENT SUIVIES

En 2015, 33 formations ont été organisées à Bruxelles, Namur et Liège. Au total, elles ont rassemblé 326 participants. Cela représente 51 jours de formation et un total de 329 heures. A titre de comparaison, notons que les 31 formations mises sur pied en 2014 avaient totalisé un public de 334 personnes. D'une année à l'autre, le résultat est donc stable.

La formation sur les droits d'auteur prise en charge par notre service juridique touche également beaucoup de monde. Les trois sessions données en néerlandais à Gand et à Anvers ont attiré une soixantaine de participants. Il faut y ajouter les 350 personnes qui ont reçu une formation de base dans cette matière lors des 27 séances organisées en français (12 à Bruxelles, 15 à Liège, Charleroi, Mons et Tournai), avec la participation d'un avocat spécialisé extérieur à l'entreprise. Dans leur ensemble, nos formations ont donc touché près de 750 participants, répartis dans toute la Belgique.

FINANCEMENT

Une contribution financière relativement modeste est demandée aux participants (30 € par jour pour les membres, 40 € pour les autres). Mais celle-ci ne permet pas à elle seule de couvrir nos frais (coûts de prestations et frais de déplacement des formateurs, promotion, location de salles et catering). Heureusement, l'intérêt collectif de notre initiative commence à être reconnu par diverses instances :

nous sommes associés au Centre de compétence Forem Tourisme (formations données à Liège et Namur en 2015); nous avons à nouveau obtenu un subside du Fonds de formation pour les intérimaires, pour des formations suivies par des demandeurs d'emploi ; le projet « Routes to Employment » est financé au plan européen par Erasmus +.

DES PARTENARIATS FRUCTUEUX

Le Forem

A Liège et Namur, le centre de compétences Tourisme du Forem a mis sur pied et testé deux cycles de formations, en partenariat avec SMart. L'objectif était de mettre en évidence les opportunités d'emploi qui s'offrent aux professionnels de la création dans le tourisme et de les aider à développer les compétences requises pour pouvoir y accéder. Ce cycle était gratuit pour les demandeurs d'emploi de la Région wallonne. Au total, 28 personnes ont été formées, dont la quasi-totalité sont des membres de SMart.

« Routes to employment »

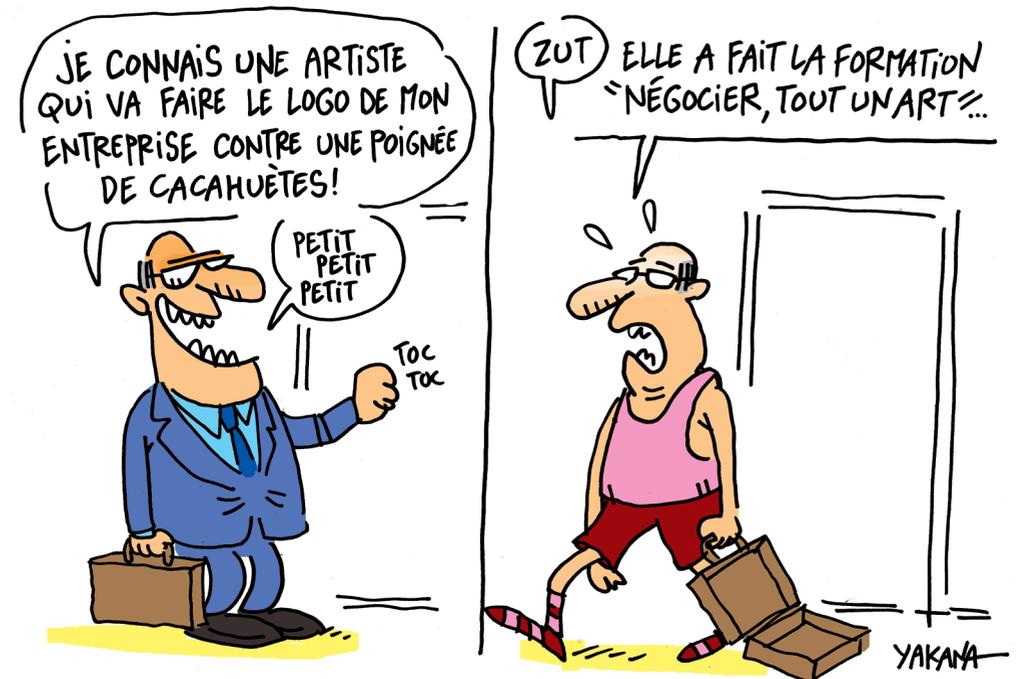
Pour ce projet, SMart collabore avec le réseau ROOTS&ROUTES, qui est implanté dans de nombreux pays (FR, UK, ES, DE, NL, IT...) où nous nous sommes également développés. Il s'agit d'élaborer un séminaire de formations européen abordant les thématiques indispensables aux artistes émergents (toutes disciplines confondues) qui souhaitent vivre de leur travail.

Dans cette perspective, nous avons organisé un cycle de formation centré sur la gestion de projets et les compétences entrepreneuriales utiles aux artistes. Ce séminaire a été l'occasion de créer un atelier sur les aspects administratifs et juridiques de la mobilité internationale, ce qui nous paraît être un enjeu majeur pour nos membres. Parmi les 23 personnes qui ont participé à ces formations, 13 ont suivi l'ensemble du programme, étalé sur 8 journées et demi.

Dans le cadre de ce même projet, nous avons organisé, en juin, une rencontre de 5 jours avec nos partenaires européens sur la mobilité internationale et, en novembre, une journée d'échanges avec des parties prenantes belges francophones (dont le Forem, Technocité, la Mission Emploi Artistes, Design Innovation) autour des besoins en formation des artistes émergents.

Du côté des TIC

Nous veillons à offrir à nos membres davantage de possibilités de formations en nous associant à divers partenaires hautement spécialisés. Cette collaboration concerne en premier lieu le secteur des TIC : informatique, outils du web, logiciels spécialisés... Nos interlocuteurs dans ce domaine sont Vertiges asbl et Les mangeurs d'Etoiles (opérateurs bruxellois de formation), Technocité (Mons) et le centre IFAPME (Liège-Huy-Waremme). Nous assurons la promotion de leurs services auprès de nos membres, qui bénéficient en contrepartie d'une réduction sur le prix des formations.



PERSPECTIVES 2016

«Routes to employment»

Le projet se poursuit jusque fin août 2016 : un nouveau cycle de formations pour artistes émergents entre mi-avril et mi-mai (6,5 jours), une rencontre avec des parties prenantes néerlandophones autour des besoins en formation de ce public le 21/4, la réalisation de fiches d'infos à mettre en ligne sur les statuts pour travailler en tant qu'artiste dans les pays dans lesquels nos partenaires européens sont implantés, la finalisation du contenu du séminaire de formations européen pour artiste émergent, la présentation des résultats du projet le 28/6 parallèlement à notre Assemblée générale.

Nouveauté

Six nouvelles formations/ateliers dans notre programme 2016, dont un atelier gratuit sur le modèle coopératif en vue de notre passage en coopérative.

Des marchés publics

La qualité de nos formations est aujourd'hui largement reconnue par les services publics chargés de l'Emploi et de la Formation professionnelle, tant à Bruxelles (Bruxelles-Formations) qu'en Wallonie (Forem), qui nous incitent à répondre à leurs marchés publics.

Forem : La collaboration réalisée en 2015 avec le centre de compétence

tourisme du Forem devrait se prolonger dans les trois années qui viennent. Suite à une évaluation très favorable de notre partenariat par le Forem, nous avons en effet répondu à leur Marché public. Marché conclu pour trois ans !

Bruxelles-Formation nous a invités à répondre à un Marché public de formation sur la Gestion des droits d'auteur pour leur pôle «Management & multimedia TIC». Notre offre a été retenue en deuxième position, ce qui nous rend susceptible d'être contacté pour l'exécution du marché en 2016. Deux de nos permanents (un juriste et une conseillère) animent alors cette formation d'une journée.

Technocité. Ce centre de compétence de la Région Wallonne, expert en TIC et en médias numériques, nous a demandé si nous étions prêts à animer des formations chez lui. Nous avons répondu à son Marché public «formateurs» pour 2016-2018. Nous avons remporté le Marché public pour les quatre formations suivantes : Méthodes et business modèles pour accélération de startups dans les industries créatives, Comment construire un réseau de contacts, Les droits d'auteur et le droit à l'image et Les outils de promotion d'un projet numérique. <http://smartbe.be/fr/services/formation/>

5. Soutien aux artistes

Smart apporte un soutien aux artistes et à la création contemporaine par l'attribution de bourses et par la constitution d'une collection d'œuvres d'art.

LES BOURSES

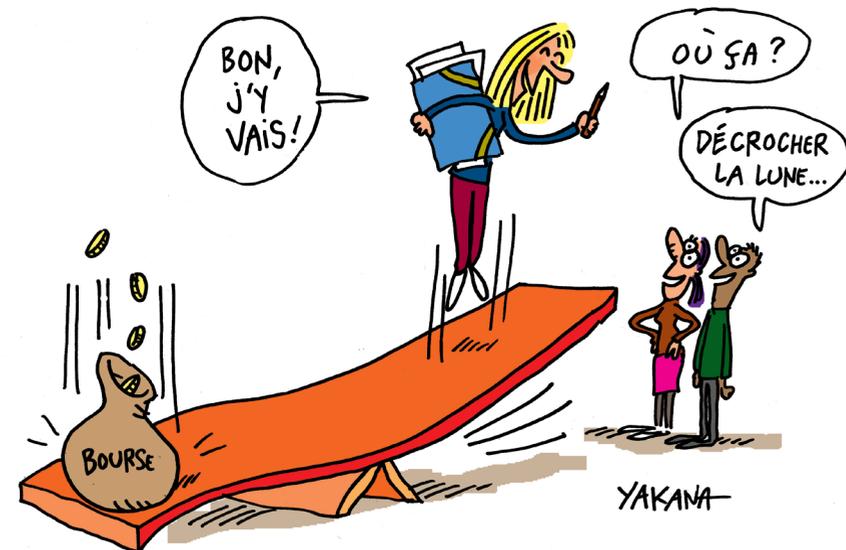
Nos bourses sont destinées à soutenir concrètement les artistes de toutes disciplines dans le développement de leur carrière professionnelle. En pratique, elles leur permettent de rembourser des frais liés à leur activité (*per diem*, frais de voyage, coût d'une formation...).

Les candidats peuvent postuler pour deux types de bourse :

- **Les bourses Accompagnement** s'adressent aux artistes qui souhaitent développer un projet artistique et ont besoin pour y parvenir d'acquérir un nouveau savoir-faire. Elles financent notamment l'accompagnement personnel nécessaire à la réalisation de ce projet (stage, résidence, coaching individuel, formation au sein d'une entreprise, d'une ONG, d'une université, etc.)
- **Les bourses Salto** sont réservées aux artistes déjà clairement engagés dans une carrière professionnelle. Elles doivent leur permettre de financer leur participation à un festival, une exposition, un spectacle ou toute autre manifestation susceptible de leur conduire à approfondir leur pratique artistique et à élargir leur notoriété.

7 projets retenus

Pour la huitième année consécutive, un appel à candidatures a été lancé en août 2015, pour des projets qui seront développés à partir de 2016. Sur les 70 dossiers reçus, le jury a retenu sept projets, en fonction de leur qualité artistique intrinsèque, de leur pertinence et de leur impact : six pour une bourse Accompagnement et un pour une bourse Salto.



LAURÉATS DES BOURSES ACCOMPAGNEMENT :

Pour mener à bien la réalisation d'un documentaire, le réalisateur **Klaas Boelen** participera à Archidoc, workshop organisé par La Fémis (Paris) et destiné à soutenir le développement de projets de films originaux dans leur approche des archives.

Eva Evrard a pour projet de créer une microédition de livres d'artistes autour d'un thème spécifique. Elle souhaite acquérir la maîtrise d'un procédé d'impression qui permet d'utiliser l'écriture manuscrite avec des résultats de grande qualité. A cette fin, elle suivra une formation au Kala Art Institute de Berkeley (Californie).

Inspirée par les paysages sonores de New-York réalisés par John Cage en 1997, la journaliste **Kimberley Verthé** souhaite se former pour pouvoir réaliser un projet vidéo sous la forme d'un web documentaire au sujet d'une ville qu'elle chérit : Bruxelles. Elle suivra à cette fin une formation organisée à Amsterdam, par l'IDFA (International Documentary Film Festival Amsterdam).

Valérie Berteau est photographe, réalisatrice et productrice. Elle souhaite développer un projet interactif transmédia autour de récits de femmes qui voyagent en solitaire. Pour ce projet, qui se compose d'une webcréation et d'un documentaire animé, elle souhaite faire un stage au sein d'une entreprise informatique, Apicus, à Wasseige.

Pour son projet « Métamorphoses » à l'espace Senghor, le **quatuor à cordes MP4** entamera une recherche spécifique sur les interactions possibles entre le quatuor et différentes formes artistiques, en faisant appel à une chorégraphe et deux compositeurs.

L'artiste plasticien **Florian Kiniques** souhaite suivre une formation personnalisée et approfondie en typographie et impression typographique, en vue de développer une série d'œuvres questionnant la notion de pudeur, thème dont le traitement dans l'art occidental se développe depuis les représentations du péché originel d'Adam et Eve, jusqu'à aujourd'hui. Il effectuera cette formation au sein de la Maison de l'Imprimerie et des Lettres de Wallonie, à Thuin.

LAURÉATE DE LA BOURSE SALTO

Elisabeth Ida Mulyani, photographe documentaire et vidéaste, est invitée en Indonésie à exposer ses interviews vidéos « *Supervivere* », ainsi qu'une série complète de ses photos, dans le cadre d'une exposition qui a pour sujet la violation des droits de l'homme durant le régime de Soeharto (1966-1998).

Tous les détails sur le site :
<http://smartbe.be/fr/services/bourses/>

UNE COLLECTION D'ART CONTEMPORAIN

La collection, **riche aujourd'hui de plus de 300 pièces**, s'ouvre à plusieurs générations de créateurs de diverses disciplines (peinture, sculpture, installation, photographie, dessin, illustration, BD, vidéo, collages...). A côté des plasticiens, elle a fait une brève incursion dans le monde musical, avec des portraits sonores de musiciens disparus.

C'est en 2008 que SMart s'est lancée dans la constitution d'une collection d'œuvres d'art, avec pour fil rouge une thématique faisant pleinement écho à ses objectifs et à ses missions, puisqu'il s'agit des Portraits d'artistes. Une thématique à envisager au sens large, qui intègre la mise en scène des rapports de l'artiste à la société, des créations relatives à des artistes fictifs, des évocations et réinterprétations d'œuvres, etc.

Certaines œuvres font l'objet de commandes. C'est notamment le cas pour le projet, étalé sur trois ans, des *Portraits Flipchart*⁴ de tous les artistes présents dans la collection, réalisés par Benoit Piret.

Pour garantir leur conservation dans les meilleures conditions possibles, SMart s'est assuré la collaboration d'une restauratrice, susceptible d'intervenir au besoin sur les œuvres abimées.

Les initiatives prises par SMart autour de sa collection lui permettent d'accroître sa visibilité dans le milieu des arts plastiques, en Belgique mais aussi, progressivement, à travers l'Europe, en collaboration avec les entités sœurs de différents pays.

Cette reconnaissance s'est traduite notamment par l'invitation à des colloques relatifs au mécénat d'entreprise :

- «When Arts meets Business», colloque organisé par Prométhéa pour la Commission Européenne (avril 2015).
- «Collections et communication d'entreprise», organisé par la Fondation Collectiana et le Lasco (mars 2016).

Enfin, nous avons développé un dossier de partenariat en vue de présenter notre collection à Barcelone, Berlin, Vienne et Prague. Ce projet, que nous avons baptisé «Un itinéraire artistique européen : une synergie entre «Préparer l'avenir» et «Portraits d'Artistes», se déroulera en collaboration étroite avec les entités SMart établies dans ces différentes villes.

Les acquisitions de 2015

Pour l'essentiel, la collection s'est étoffée en 2015 par l'acquisition de dix «Flipchart» qui complètent la série réalisée par Benoit Piret (Portraits de Philip Akkerman, Stephan Balleux, André Stas, Jacques Brissot, Frank Maieu, Fred Bervoets, Jacques Charlier, Michel Binstok, Jean-Pierre Ransonnet et auto-portrait de Piret lui-même).

SMart a en outre acquis une œuvre de Jacques Lennep («Yves Somville /Jésus Christ») et en a reçu une seconde en prêt permanent («Monet devint aveugle»). Enfin, on lui a fait don d'une maquette de Philippe De Gobert, «L'atelier de Magritte».

Des expositions pour la découvrir

Il ne suffit pas de constituer une collection, il faut encore la faire connaître. SMart s'y applique activement, entre autres par une politique soutenue d'expositions.

C'est d'abord dans ses propres bâtiments que SMart donne à voir les œuvres acquises. Celles-ci sont en effet présentées en alternance dans les locaux

⁴ Pour rappel, le flip chart est ce chevalet à feuilles mobiles qu'on utilise comme support visuel de l'information lors d'un exposé ou d'une réunion.

de notre siège principal, à Saint-Gilles. Les personnes amenées à fréquenter les lieux peuvent ainsi cohabiter avec des œuvres contemporaines de qualité. Certaines pièces se retrouvent aussi dans nos bureaux régionaux ou ceux de SMart à l'étranger.

Ainsi, du 13 mai au 14 août 2015, le Centre des Tanneurs à Liège a présenté sous le titre « *SMart by SPACE/Collecting People* », une sélection d'œuvres effectuée par notre partenaire SPACE.

Le siège de SMart France à Lille a accueilli pour sa part, au printemps 2015, le triptyque de Frank Mahieu *Une Vie d'artiste*.

L'inauguration de LaVallée, en septembre dernier, a été l'occasion d'exposer pour la première fois l'intégralité de la collection, dans un espace qui la mettait particulièrement en valeur et qui a accueilli un public nombreux, notamment pour les visites guidées organisées à cette occasion.

A partir de juin 2016, des œuvres choisies par nos collègues hainuyers sont présentées aux Belneux, dans l'immeuble qui abrite nos bureaux montois.

La collection a par ailleurs été exposée hors nos murs lors de diverses manifestations :

- En avril 2015, une série de pièces ont été présentées à *OFF Art Fair 2015*, autour du thème de la « Réinterprétation des œuvres ».
- Du 25 juin au 1er août 2015, une exposition d'œuvres de la collection de SMart a été montée au siège de PointCulture Bruxelles, à l'occasion d'un ensemble de manifestations sur la problématique de l'« Artiste au travail ».

- Du 5 février au 16 avril 2016 : « *De profil et de face* », exposition organisée par le Centre culturel Les Chiroux à Liège, a présenté de nombreuses pièces issues de la collection.

Enfin des œuvres sont régulièrement prêtées à d'autres institutions pour des manifestations temporaires :

- 14 « *Portraits Flipchart* » de Benoit Piret à l'Espace Wallonie-Bruxelles, à Bruxelles, pendant l'été 2015.
- « *Une Vie d'artiste* » de Frank Maieu a été prêté à la galerie De Zwarte Panter à Anvers (été 2015).
- Pour l'exposition I Belgi, Barbari et Poeti, les œuvres « *Ni un paso atras* » de Johan Muyle et « *L'hom'art* » de Jacques Lennep ont voyagé : du 15 mai au 27 septembre 2015 en Italie au MACRO (Museo d'Arte Contemporanea di Roma), et du 23 octobre au 3 janvier 2016, à l'ancien Espace Vanderborghet à Bruxelles.
- Du 21 mai au 17 juillet 2015, « *Ex-libris, La disparition de Georges Perec* » de Laurent Sfar a été exposé au Centre d'Art contemporain de Troyes.
- Au printemps 2016, la série de six photographies « *Objets* », due à Tatiana Bohm, est accrochée à la galerie 100 Titres (Bruxelles), dans le cadre d'une exposition qui se penche sur les liens entre les arts textiles et les questions de genre.

Un catalogue intégral et un site

Un catalogue est paru en août 2015 en trois versions ((FR/NL/EN). Il donne à voir l'ensemble de la collection et met en perspective les démarches qui y sont à l'œuvre, grâce à de nombreuses contributions d'experts. Toutes les œuvres font par ailleurs l'objet d'une présentation sur le site de SMartAgora : <http://smartbe.be/fr/a-propos/la-collection/>

L'ARTOTHÈQUE D'ART CONTEMPORAIN

Pour favoriser la diffusion de l'art contemporain auprès du public un nouveau projet a été lancé à l'automne 2014 : la constitution d'une artothèque d'œuvres contemporaines. Celle-ci se compose d'œuvres plus modestes, notamment de multiples, mais elle s'appuie sur les mêmes thématiques que la collection Portraits d'artistes, dont elle élargit toutefois la problématique, puisqu'elle aborde aussi la question du travail *vu par les artistes*. Il s'agit par ce biais d'établir un lien entre la création contemporaine et tous les métiers pratiqués par les membres de SMart.

L'artothèque fonctionne selon le principe d'une bibliothèque d'art, en offrant, d'abord au personnel de SMart pour tester la démarche, la possibilité d'emprunter gratuitement ou pour une somme modique des œuvres originales, puis éventuellement de les acheter.

Le prêt débutera à l'automne 2016.

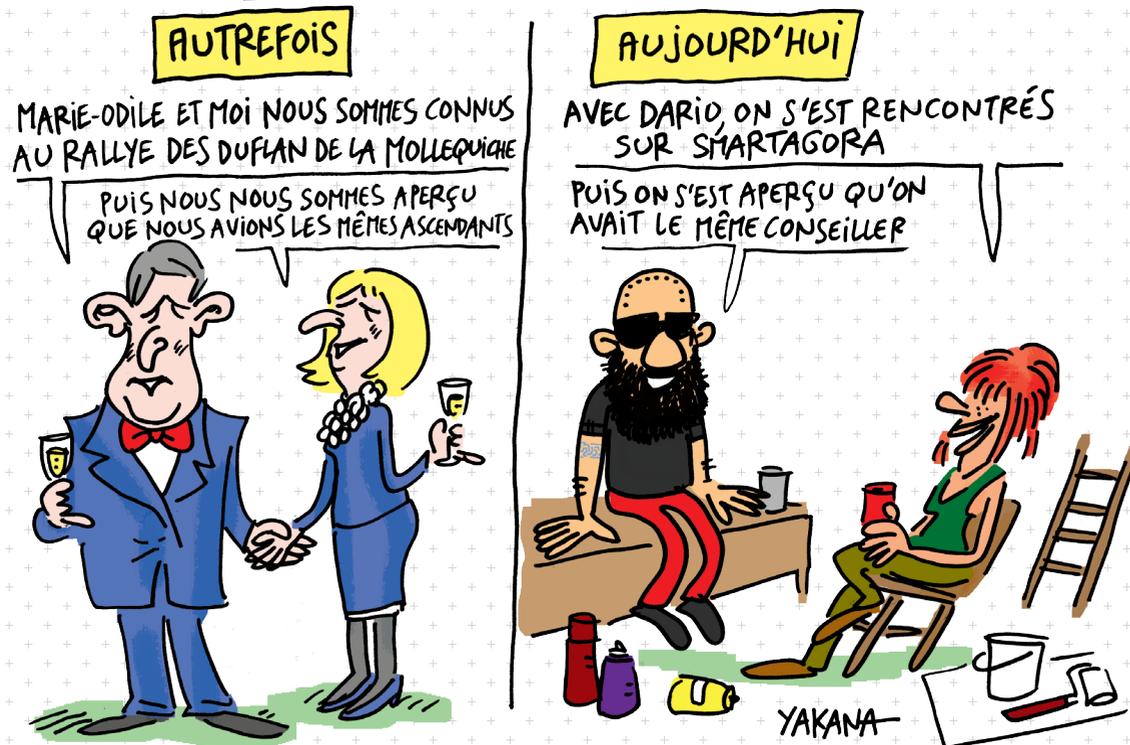
ŒUVRES DISPONIBLES AU 31 MAI 2016

* acquisitions 2015 ** acquisitions 2016		
Artiste	Titre	Technique
Bernard Rancillac (FR, 1931)	<i>Groupe de jazz</i>	Lithographie en couleurs
Jacques Duez (B, 1945-2010)	<i>Professeur Choron</i>	Papier calque et gouache
Viолет Fanny (FR, 1936)	<i>Les Trois Grâces</i>	Carte postale brodée
Viолет Fanny	<i>L'Origine du Monde</i>	Carte postale brodée
Viолет Fanny	<i>Marat assassiné</i>	Carte postale brodée
Deprez Olivier (B, 1966)	<i>WREK/How's that? et WREK/sans titre*</i>	2 gravures sur bois
Dubien Dominique (FR, 1963)	<i>5 portraits*</i>	Peinture
Marquet Jean Pierre (FR 1971)	<i>Autofiction, le mal armé...*</i>	Techniques mixtes sur papier
Reynier Yves (FR, 1946)	<i>Trois points rouges**</i>	Collage et peinture sur ardoise
Clerbois Michel (B, 1958)	<i>Moi Main droite, Moi main gauche**</i>	Marqueur et huile sur miroir
Cordier Pierre (B, 1933)	<i>Portraits**</i>	Chimigramme
Salemi Jean-Claude (B, 1950)	<i>Jazz au balcon/Bal du 14 juillet**</i>	2 linogravures
Wesel Thierry (Congo B, 1959)	<i>Autoportrait III Nicéphore**</i>	Séigraphie

Événements et partenariats

5^E PARTIE : ÉVÉNEMENTS ET PARTENARIATS

LES CERCLES QUI COMPTENT



1. Développement territorial

Quatre personnes sont chargées du développement territorial. Elles ont pour objectifs principaux de :

- Animer la communauté des membres et des donneurs d'ordre.
- Développer les partenariats, la mise en réseau, l'organisation d'événements.
- Aider les conseillers à asseoir leur implantation dans leur propre ville.

Cette mission les amène à nouer des contacts avec de nombreux partenaires économiques et culturels. Le positionnement auprès d'acteurs d'activation économiques s'inscrit en effet dans la redéfinition de notre projet.

A Bruxelles, nous nous sommes inscrits de façon privilégiée dans des initiatives de la commune de Saint-Gilles. Nous avons participé au Club des cadres, rencontres des entreprises saint-gilloises organisées à l'initiative de l'échevin chargé du développement économique, ainsi qu'aux ateliers « Pacte pour l'emploi », mis sur pied par l'association Pour la Solidarité, pour le compte de l'échevin chargé de la Cohésion sociale, l'emploi et la formation. En outre nous avons collaboré à la deuxième édition du Trajet Emploi, organisé par les Communes d'Uccle, Forest et Saint-Gilles et leurs Maisons de l'Emploi respectives. SMart a participé dans ce cadre à la St'art Job (journée d'échanges et d'information autour des métiers des arts, de la création et de la diffusion), via un stand dans nos bureaux. et une session d'info pour les chercheurs d'emploi.

Du côté flamand, nous sommes intervenus dans le projet Creative Ville organisé à Bruxelles par Flanders DC, en participant à une journée de formation sur les entrepreneurs créatifs.

A Genk, pour préparer l'ouverture de notre nouvelle antenne dans cette ville, nous avons établi des contacts avec les autorités communales et participé à trois débats sur l'entreprenariat urbain.

En Wallonie, les initiatives ont été nombreuses également, notamment autour de Mons 2015. Nous avons participé dans cette ville au forum international d'entreprises Culturalia. Nous avons amorcé des rapprochements avec des coopératives d'activités, les couveuses d'entreprise, ainsi que des projets plus institutionnels, les « Hubs créatifs », voulus par le ministre wallon de l'Economie. A ce propos, des contacts réguliers ont été établis avec le hub montois Creative Valley.

A Charleroi, des liens ont été créés ou consolidés avec les structures Je Crée mon job, Azimut, Credal et Microstart, qui deviennent de vrais prescripteurs pour nos services de gestion et d'accompagnement.

A Tournai, SMart fait partie du CA et du comité de pilotage du Wap's hub, qui est en train de travailler à la mise en place d'un fab lab, lieu dans l'animation duquel nous pourrions jouer un rôle. Une collaboration avec le Wap's Hub s'est également construite autour de l'organisation des rencontres créatives (www.rencontrescreatives.be)

A Liège, nous nous sommes investis dans plusieurs groupes de travail réunissant des acteurs de l'économie sociale :

Nous nous sommes associés à un groupe composé de la Fédération des Maisons médicales, la SAWB, les Grignoux, Damnet, Terre, Crabe, Scopiton, Barricade, les SCOP pour élaborer un guide de la gouvernance participative en entreprise, qui a été présenté à des représentants syndicaux en décembre 2015.

Dans le cadre des Mercredis Hors Emploi, nous avons organisé avec le Collectif Ripostes une rencontre centrée sur les expériences de SMart et de Coopaname.

Enfin, nous sommes partie prenante du cycle de rencontres et d'événements « Le travail en avoir, ou pas », organisé en collaboration avec le Centre culturel Les Chiroux, la bibliothèque Les Chiroux, le PAC-Liège, l'asbl D'une Certaine Gaieté et son magazine C4, le groupe ATTAC.

Le développement d'une nouvelle antenne à **Eupen** nous a amenés à multiplier les contacts avec les acteurs institutionnels de la Communauté germanophone. Citons notamment le ministère de la culture, le Arbeitsamt (service public de l'emploi et de la formation, équivalent du Forem en Wallonie), le Wfg, Wirtschaftsförderungs-gemeinschaft, organisme de soutien à la création d'entreprise, ou encore Anikos (Association des employeurs du secteur non marchand) et Medienzentrum der DG, organisme avec lequel nous partageons des réflexions autour des métiers de la création.

2. Des partenariats pour agir sur la vie culturelle locale

Dans chaque bureau régional, les conseillers sont impliqués dans la vie culturelle et associative de leur région. Ils proposent des projets qui ont pour objectif de tisser et d'approfondir des liens avec les communautés artistiques, culturelles et économiques locale. De nombreux partenariats ont été conclus à cet effet. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes, de la participation à l'organisation d'événements au simple soutien financier ou matériel, chaque ville disposant d'une enveloppe budgétaire propre.

Au-delà des partenariats ponctuels, SMart s'est engagé dans des projets de longue durée visant à la structuration du réseau créatif local.

C'est ainsi qu'à Liège, nous avons contribué à la création de la coopérative immobilière DynamoCoop, qui se porte acquéreuse de différents immeubles qu'elle aménage pour pouvoir proposer au secteur créatif des ateliers ainsi que des lieux de répétition et de diffusion.

SMart Namur a œuvré à l'élaboration d'un Comptoir des Ressources créatives, à l'instar de celui qui s'est créé à Liège. Celui-ci a été constitué en janvier 2016 sous le nom de

La Factory. Nous parrainons également dans cette ville le projet d'espaces de travail partagés « Hang'Art » ouvert à Saint-Servais à l'automne dernier, dans lequel travaillent plusieurs membres de SMart.

FLANDRE

Dans le Nord du Pays, SMart a soutenu une quinzaine d'organismes ou de manifestations extrêmement diversifiés.

A Anvers, nous avons collaboré avec les partenaires culturels suivants :

- La revue Reкто-Verso, dont nous sommes en outre un des points de diffusion,
- Any Party, manifestation conviviale des freelancers créatifs,
- Studio Start, espace de travail partagé pour artistes et entrepreneurs créatifs
- L'association Kop (Kunstenaars Ondersteunend Platform), plateforme multidisciplinaire de présentation et de soutien pour artistes, particulièrement attentive aux débutants,
- Buzzkrui, événement pour jeunes start-ups créatives,
- DOPsalon, salon organisé par un espace de coworking, au cours duquel un artiste ou créatif est invité à évoquer son travail et ses projets.
- BarVizart : centre destiné à soutenir les artistes débutants,
- L'association One Armed Man, pour un magazine et une exposition artistiques.

A Gand, nous nous sommes également associés à divers événements ou partenaires :

- Future Talents, maison de production vidéo axée sur les jeunes créateurs
- Zwart Wild (collectif d'artistes, pour une expo et des concerts
- Gouvernement, Centre de travail artistique indépendant et plateforme culturelle
- Le projet Music for Library, événement musical dans une bibliothèque
- Le festival de musique Zaratitebe
- Future Talents, maison de production vidéo axée sur les jeunes créateurs

SMart a également apporté son soutien à deux artistes à titre individuel : Kelly De Meyer et Eva Neiryndck, laquelle a répondu à un appel à projet pour une installation/fresque dans notre bureau gantois.

WALLONIE

Désormais installé au cœur de la ville, **notre bureau namurois** dispose en façade d'une large vitrine qui accueille régulièrement des travaux de nos membres. Une occasion pour eux de présenter leurs projets et réalisations (sans vente directe) et, pour nous, d'organiser un vernissage et de susciter les rencontres autour d'un verre. Parmi les autres manifestations l'antenne namuroise de SMart, épingleons les événements suivants :

- ➊ Mai 2015, Parcours d'artistes de Waret-la-Chaussée (Eghezée), en collaboration avec le Centre culturel L'Ecrin.
- ➋ Juin, Fête de la Musique. En prélude à cet événement de plein air, qui se déroule en bord de Sambre dans le Jardin de la Maison de la Culture, Musique à tous les étages propose une cinquantaine de petits concerts acoustiques et conviviaux dans des endroits inhabituels, dont nos propres locaux.
- ➌ Fin juin : Verdur'Rock Festival. Cette année encore, SMart a offert un prix (600€) aux lauréats du festival le plus ancien de Wallonie.
- ➍ Fin juillet : Festival Esperanzah ! SMart-Namur nourrit un partenariat à long terme avec l'asbl floreffoise «Z» qui organise plusieurs festivals dont Esperanzah et, depuis peu, le Verdur'Rock Festival.
- ➎ Novembre : festival KIKK, centré sur l'innovation digitale, qui invite des conférenciers à la pointe des métiers du web et des experts du monde entier.

A Tournai, les Rencontres créatives sont le fruit d'une collaboration de SMart avec Wap's hub, hub créatif de Wallonie picarde. Il s'agit de soirées thématiques qui cherchent à favoriser la mise en réseau des participants, via un site spécifique. Deux problématiques ont été abordées en 2015 : le réseautage et les tiers lieux. Cf. www.rencontrescreatives.be

A Charleroi, Mons et Tournai, projection et débat : «Culture en péril». Pour faire le point sur la situation des artistes en intermittence avec le chômage, nous avons organisé trois soirées débats autour du film de Marc-Olivier Picron «Culture en Péril (ceci n'est pas statut)». L'animation de ces soirées s'est faite en collaboration avec le service juridique du Guichet des Arts.

A Mons et Charleroi, Concours musical Volta. Volta est une plateforme d'accompagnement et de soutien aux groupes émergents, dédiée aux projets musicaux underground. Chaque année est organisé un concours avec à la clef une tournée et un enregistrement studio.

A Mons, parallèlement à la diffusion du documentaire sur le statut d'artiste, nous avons organisé une expo de photographies «Cents papiers» de Barbara Dulière. Celle-ci a donné la parole aux artistes touchés par la mesure d'exclusion de l'ONEM, leur faisant choisir un lieu et une phrase qui expriment leur ressenti sur leur situation.

- ➏ En vue de soutenir les créateurs de théâtre pour jeune public, nous poursuivons notre collaboration avec la Ville de Mons pour la programmation d'une scène spécifique dédiée à un jeune public (enfants et jeunes ados).
- ➐ Suite à une collaboration avec l'asbl Mons Equitable, nous avons conçu et modéré un débat sur les raisons qui poussent les artistes à s'engager politiquement.
- ➑ Enfin, nous avons collaboré avec un réalisateur audiovisuel et un journaliste (Jacques de Pierpont) pour produire des capsules sur les métiers de la musique. Le but de ces petits reportages est de mettre en évidence les réalités socioéconomiques des professionnels de la musique en les confrontant à l'idée que le public se fait sur leurs métiers. Après la finalisation de la production, ces capsules constitueront un bon outil pour organiser des débats sur les métiers de la musique en 2016.

Parmi les partenariats noués **à Liège** en matière de culture, signalons :

- ➒ La réparation du colloque «Propriété intellectuelle, droits d'auteur et édition numérique», avec le Centre culturel Les Chiroux.
- ➓ Une collaboration suivie avec Space collection, dont notre antenne accueille plusieurs œuvres sur ses murs.
- ➔ Une participation à Reciprocity Design Liege: Triennale internationale de design & innovation sociale.

BRUXELLES

A Bruxelles, les événements ont été particulièrement nombreux au sein de LaVallée, mais des partenariats ont également été noués en dehors de cette structure. Citons notamment :

- ➕ En mai 2015, lancement d'un appel à projet, en collaboration avec le Centre Culturel Jacques Franck, l'occasion de la semaine d'inauguration de son espace extérieur «Côté Jardin».
- ➖ Participation à «Brussel I Love You», parcours d'art contemporain, avec l'objectif de soutenir la présence de nos artistes dans notre galerie partenaire Hangar H18.
- ➗ Présence et participation au Festival International du Film de Bruxelles (FIFB) et aux Jobs Cinema Days organisés dans ce cadre.

3. Des rencontres avec les membres : les Meet&Connect

Les Meet&Connect sont des événements participatifs tournés vers l'exercice pratique du métier. Il s'agit le plus souvent de rencontres rassemblant les acteurs d'un secteur déterminé autour de praticiens chevronnés, en vue de partager des expériences professionnelles ou un questionnement. Elles permettent aux participants de collecter des informations et des contacts pour mener à bien leurs projets.

Quinze séances ont été organisées durant l'année à Mons, Bruxelles, Charleroi et Tournai. Elles réunissaient le plus souvent une vingtaine de personnes. La plupart ont été mises sur pied en collaboration avec des partenaires extérieurs.

Plusieurs de ces Meet&Connect concernaient les métiers de la musique ou de la scène :

- ❶ « Mise en scène d'un rappeur carolo », Marcinelle, juin, avec Mochélan.
- ❷ « Faire carrière dans la musique classique : une partition délicate à jouer ? », Bruxelles, octobre, en collaboration avec les Jeunesses Musicales. Avec la participation de Margaret Danel (Quartet MP4) et Catherine Danel, professeur de marketing au Conservatoire de Bruxelles.
- ❸ « Travailler dans le hip hop ou comment rester dans le mouv' », Bruxelles, octobre, avec Hervé Wala et « Herb Cells da mic jagga ».

D'autres abordaient les problématiques du cinéma :

- ❶ « Cinéma : le combat d'un documentariste », Mons, juin, avec le témoignage de Florian Vallée et Gabriel Vanderplas.
- ❷ « Regard d'un réalisateur sur la fabrique cinéma », Monceau-sur-Sambre, août, en partenariat avec le Kino Festival et en compagnie de Benoît Bonmariage.
- ❸ « Long métrage, de l'idée à l'écran », Bruxelles, septembre, avec Diego Martinez Vignetti, réalisateur, Sébastien Delloye, producteur, et Louis Danvers, critique.

Les arts graphiques et plastiques :

- ❶ « Les contraintes, amies ou ennemies de la création ? », Charleroi, mars, dans le cadre de l'exposition Ciné Graphica, avec Sébastien Laurent, graphiste et webdesigner.
- ❷ « Exposer à tout prix : Comment se faire une place dans le monde artistique ? », Forest, avril, en collaboration avec le Centre Culturel Ten Weyngaert, avec Luis Pôlet, Agathe Ségura et Marc Rooman.
- ❸ « Vivre dans la bande dessinée », Quaregnon, mai, dans le cadre des « Rendez-Vous BD » de Quaregnon, avec le dessinateur Pierre Bailly.
- ❹ « Collectif d'artistes : tout seul, on va plus vite... ensemble, on va plus loin ? », Mons, octobre, dans le cadre du « Parcours -40 », avec le collectif de plasticiens Farm Prod.

Arts numériques et nouveaux médias :

- ❶ « Arts numériques », Mons, septembre, dans le cadre du festival City Sonic, avec la collaboration de la Maison du Design et la participation de Werner Moron.
- ❷ « Faire carrière dans les jeux vidéo : comment arriver au dernier niveau ? », Mons, novembre, dans le cadre de la Quinzaine Numérique.
- ❸ « Geld verdienen met online storytelling en blogs », Hasselt, octobre, en collaboration avec REC (Radiocentrum).

Les dernières rencontres ont porté respectivement sur le financement et le réseautage.

- ❶ « Le réseau, un levier pour développer votre (cré)activité », Tournai, juin, en collaboration avec le Wap's Hub et l'Esc, avec la collaboration de Gatién Bataille, formateur sur les thématiques de l'animation des réseaux.
- ❷ « Le crowdfunding, une solution pour financer vos projets ? », à Saint-Gilles, octobre, avec Emilie Danel, auteur et editrice, et Heidrun Bosteels, gestionnaire d'Activités chez SMart spécialisée dans le crowdfunding.

4. Tout Autre Chose

SMart adhère au mouvement citoyen Tout Autre Chose (TAC), qui s'est construit en opposition aux politiques d'austérité. Nous sommes signataires de l'appel et participons activement au groupe thématique « travail digne » qui promeut la réduction collective du temps de travail (RCTT). Dans ce cadre nous avons participé aux deux parades du mouvement (mars 2015 et 2016) ainsi qu'à la réunion des associations qui soutiennent TAC, organisée le 27 janvier à Liège. Cet engagement se poursuit en 2016, avec notamment une rencontre au sein de SMart entre des représentants du groupe thématique RCTT et des freelances afin d'élargir la proposition à des groupes qui ne sont pas dans une situation de salariat classique.



Des Régions à l'Europe

Au cours de leur carrière, les artistes et, plus largement, les travailleurs créatifs sont de plus en plus souvent amenés, à exercer leur activité et développer leurs projets à l'étranger. Il s'agit dès de **répondre aux besoins des activités transnationales** de nos membres. Ceux-ci voyagent, participent à des productions transnationales, produisent des œuvres qui traversent les frontières, engagent des collaborateurs et contractent avec des clients et des fournisseurs étrangers.

Pour ne citer qu'un chiffre, qui témoigne de l'ampleur de l'activité de nos membres hors de nos frontières : les montants qu'ils ont facturés dans les pays de l'Union européenne hors Belgique représentent 12 millions d'euros, près de 10% du chiffre d'affaires de SMart, auxquels il faut ajouter 1,5M€ facturés dans une soixantaine d'autres pays à travers le monde.

Cinq pays concentrent la plus grosse part (90%) des montants facturés à destination de l'Union européenne, la France à elle seule en assurant 60%. Pour la zone hors Union, on notera l'importance particulière des relations avec les Etats-Unis et la Suisse.

Ces activités internationales sont complexes. Elles nécessitent un soutien adapté et un réseau de relais dans les divers pays concernés. S'ils ne les possèdent pas au départ, ces relais doivent acquérir les compétences théoriques et les savoir-faire nécessaires pour accompagner les projets et conseiller utilement les participants.

Il est important de mettre à la disposition des partenaires du réseau une plateforme d'outils informatiques uniformisant la gestion des activités et assurant le partage permanent de l'information entre les différents bureaux du réseau. Un tel environnement permet un développement aisé et fluide de projets transnationaux.

Nous souhaitons également proposer une nouvelle manière d'envisager le statut social des participants à ces projets par-delà les différences des systèmes nationaux de sécurité sociale. L'organisation d'un réseau transnational de coopératives permet de donner à chaque participant la double qualité de coopérateur salarié et de copropriétaire de l'entreprise et ainsi de coller au plus près à la réalité économique de ce type d'activités comportant des périodes irrégulières et discontinues de rémunération. Cette organisation particulière autorise la distribution de revenus de salarié et/ou d'indépendant selon les coutumes et les obligations légales de chaque pays. Il devient donc crucial de sécuriser aussi cet aspect de leur travail en élaborant pour eux des solutions à l'échelle européenne.

Enfin, avec notre programme européen, nous organisons les solidarités nécessaires sur une base de population plus nombreuse.

Notre développement s'est effectué en collaboration avec des structures locales déjà implantées dans les secteurs professionnels créatifs.

1. Un groupe international

Les huit entités SMart actives en Europe ont poursuivi leur développement à des rythmes différents mais également selon des ampleurs variables. Partout, cependant, une croissance à deux chiffres témoigne de l'intérêt que rencontre notre offre de services.

ALLEMAGNE

Fin décembre 2015, SMartDe s'est constitué en société coopérative. La structure a pu dès lors accueillir ses premiers membres pour leur offrir un service de gestion de contrats et d'Activités. Elle a aussi organisé des sessions d'information auprès d'organismes divers (Berlinerpool, Instituto Cervantes, Verein Berliner Künstler/Arts Club, Internationale Kulturbörse Freiburg, Grenzinfopunkt Aix-la-Chapelle). Au cours de l'année, l'association SMartDe a par ailleurs conseillé plus de 200 artistes dans le cadre du help desk « Touring Artists + ». Ce projet, financé par le Ministère allemand de la Culture, se développe en partenariat avec l'International Association of Art (IGBK) et l'International Theatre Institute (ITI). SMart a en outre noué en 2015 un partenariat avec l'agence de conseil fiscal « In Stereo » pour mettre à la disposition de ses membres une « tax hotline ».

AUTRICHE

En juin 2015, SMart Autriche a fondé sa coopérative « SMartAt e.Gen », opérationnelle depuis octobre. Son offre s'est enrichie d'un service « Activité », qui s'est ajouté au service « SMart Admin » conçu pour permettre à des personnes non membres ainsi qu'à des associations de gérer facilement leurs projets.

Fin 2015, SMartAt comptait autour de 50 membres, qui ont facturé plus de 60.000€. SMartAt travaille sur un projet de « Portail d'information sur la mobilité internationale » inspiré par l'expérience de SMartDe et financé par le Ministère autrichien de la Culture. Ce site devrait voir le jour en 2016.

ESPAGNE

Après les bureaux de Barcelone et Séville, c'est celui de Madrid qui s'est implanté et développé rapidement. Notre croissance a été favorisée par la conjoncture politique et économique en Espagne, par les dispositions de la législation andalouse sur les coopératives et par le dynamisme et l'enthousiasme des équipes. 2 000 nouveaux affiliés ont porté le nombre des membres à 10 000 environ. Le chiffre d'affaires est passé à 4 450 000€. De nouvelles alliances ont été amorcées, qui ont débouché au début de 2016 à l'ouverture d'un nouveau bureau à Saragosse.

FRANCE

Fondée en 2008, SMartFr a ouvert ses portes en France deux ans plus tard en s'appuyant sur l'expérience d'un réseau de partenaires implantés sur tout le territoire. Ses membres sont des travailleurs au projet dans les domaines créatif, culturel et du service, mais également des structures autonomes qui confient à SMart la gestion sociale de leur employés.

Dès sa création, SMart a adopté la forme de l'entreprise coopérative (lucrativité limitée, gouvernance participative et finalité sociale), copilotée par ses membres, son équipe permanente et des partenaires économiques et techniques. La coopérative propose un panel de services étendu (gestion, financiers, juridique, espaces partagés...), afin de soutenir le développement des activités, en misant sur la mutualisation, et la dynamique du collectif.

Elle est implantée à Lille, Paris, Strasbourg, Lyon, Clermont Ferrand, Marseille, Montpellier, Toulouse, Nantes et Rennes. Elle bénéficie dès lors d'un maillage territorial fort et s'intègre localement aux réseaux de partenaires du développement local, économique, culturel.

ITALIE

Créée en octobre 2013, la coopérative SMartIta a été opérationnelle à l'été 2014. Elle a mis en place un fonds de garantie qui permet à ses membres de toucher leurs salaires endéans le 10 du mois suivant la prestation. Elle a lancé en parallèle des formations sur les questions de sécurité

SMartFr rassemble aujourd'hui près de 9500 membres (61% hommes / 39% femmes), dont les projets sont gérés par 41 employés au sein des 10 bureaux répartis à travers l'Hexagone. En 2015, son chiffre d'affaires s'est élevé à 11,4M€, dont 10% dans l'Union européenne en dehors de l'Hexagone. Les perspectives pour 2016 sont à la hausse : 12 000 membres devraient engendrer un chiffre d'affaires de 16 millions.

Son rapprochement avec le groupement d'entrepreneurs lillois Grands Ensemble lui permet de structurer une offre de services globale.

SMartFr a renforcé son rôle d'acteur dans le secteur de l'économie sociale et solidaire en s'associant à la fondation de Bigre! Ce projet repose sur quatre SCOP (Société coopérative et participative) et une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) qui ont décidé de s'unir en vue de construire une seule entité commune de plus de 7000 personnes. La structure vise la mutualisation de la paie et le lancement de BIBX, une offre de services mutualisée qui s'adresse à des équipes d'entrepreneurs salariés.

sur les lieux de travail. De nouveaux partenariats ont été développés, notamment avec ACTA, l'association italienne des travailleurs autonomes. A la fin de l'année dernière, l'entité italienne comptait près de 200 membres Son chiffre d'affaires s'est élevé à plus de 350.000€.

ÇA CARTONNE EN ESPAGNE



HONGRIE

SMartHu, dont le siège est à Budapest, a été officiellement établie en mars 2014. Tout au long de l'année 2015, la structure s'est employée à acquérir de la visibilité auprès d'utilisateurs potentiels, de clients et de partenaires. A partir de novembre, notre partenaire hongrois a offert à ses membres un service complet : la gestion de Contrats et les Activités. Un mois plus tard, il a commencé à expérimenter un dispositif de garantie salariale. A la fin 2015, le nombre de ses membres s'élevait à 168.

PAYS-BAS

Pour SMartNL l'année a été marquée par trois évolutions importantes :

- la finalisation d'un service de « maison de production »,
- l'accompagnement en termes de gestion budgétaire et de projet

- la poursuite du développement d'un outil de gestion de SMart qui devrait être commun à l'ensemble des partenaires européens.

Fin 2015, SMartNL comptait près de 80 membres, qui ont facturé plus de 55 000€.

SUÈDE

C'est en 2014 que SMartSe a commencé à offrir à ses membres le service « Activité », qui n'a cessé de s'étoffer depuis lors. Par ailleurs, l'année 2015 a été riche en événements. SMartSe a participé entre autre à la « Almedalen Week », manifestation annuelle considérée comme le forum politique suédois le plus important, et à la conférence du KLYS - « Swedish Joint Committee for Artistic and Literary Professionals », organisation qui assure une collaboration entre artistes de toutes disciplines au sujet d'intérêts communs tels que le droit d'auteurs, le marché de l'emploi ou encore la sécurité sociale. Il faut par ailleurs signaler un changement de présidence à la tête de SMartSe : Ida Buren a été remplacée par Chris Torch, fondateur d'Intercult, structure initiatrice du projet SMart en Suède.

Le nombre de membres de SMartSe a augmenté de 40%, pour atteindre environ 800 personnes à la fin de l'année et un chiffre d'affaires de 910 000€.

2. Une collaboration dans la différence

C'est SMart Belgique qui a donné l'impulsion initiale à la création des autres structures nationales et qui continue pour l'essentiel à financer leur développement.

Dans chacun des pays où nous avons essaimé, l'activité de notre entité sœur diffère en fonction des usages locaux, de la structuration spécifique des secteurs créatifs et des possibilités d'intervention offertes par les législations nationales. Les publics touchés varient également : salariés, indépendants, collectifs, organisations.

Ces différences n'empêchent ni les collaborations, ni les échanges entre les équipes. Les développeurs territoriaux belges discutent avec leurs homologues français ; une conseillère a quitté l'antenne de Liège pour travailler un an à Paris au sein de SMartFr ; une autre, active à Bruxelles pendant plusieurs années, a été détachée à Milan, où elle appuie le développement de SMart en Italie. Des permanents de SMart Belgique participent aux AG de SMart France, et vice versa... L'Europe se construit au rythme du travail quotidien.

Le tableau ci-après récapitule les principales caractéristiques des 8 entités SMart actives à la fin 2015.

Pays	Société	Forme juridique	Date de création	Début de fonct.	Services	Prélèvement SMart
France	SMartFr Coopérative d'accompagnement et de gestion de projets créatifs	Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)	2008	2010	Prise en charge complète de la gestion administrative, comptable et financière de l'activité et des projets. Fonds de garantie en cas d'impayés. Règlement des rémunérations à 7 jours fin de prestation. Assistance juridique.	8,50% (porteurs individuels) 6,5% (personnes juridiques)
Suède	SMartSe AB	Compagnie à responsabilité limitée	2012	Novembre 2012	Gestion d'activité pour indépendants, collectifs et organisations. Offre de portage salarial dans l'activité. Avance du salaire 7 jours après la date de facturation.	6,50%
Espagne	SMartIb Cooperativa de Gestión de Proyectos Artísticos y Culturales	Cooperativa de Impulso Empresarial	2013	Mai 2013	Gestion d'activité et gestion de contrat. Avance du salaire le 10 du mois suivant le contrat.	7,50%
Italie	SMartIt Società Mutualistica per Artisti	Società Cooperativa. Impresa Sociale	2013	Début 2014	Gestion de contrats de travail pour membres et non-membres effectuant des prestations artistiques, techniques, des formations et des tâches administratives suivant des modalités diverses (salaré, occasionnel, au projet, indépendant...).	8,50%
Pays-Bas	Stichting SMartNL	Fondation	2013	Automne 2013	Gestion d'activité pour indépendants et collectifs.	6,50%
Autriche	Work SMartAt	Association Création d'une Coopérative en 2015	2013	Janvier 2014	Gestion d'activité pour indépendants et employés. Gestion d'activité spécifique pour les projets des arts de spectacle, avec SMartAt en tant que producteur exécutif. Facturation au nom de l'utilisateur en dehors de la maison de production pour les demandes de subventions et au cas où les clients ne sont pas assujettis à la TVA.	7,50%
Allemagne	SMartDe Netzwerk für Kreative e.V.	Verein / Association Création d'une Coopérative en 2015	2013	Octobre 2014	Service d'info et conseil sur la mobilité financé par le ministère de la Culture et basé sur le site de Touring Artists, en collab. avec l'institut international du théâtre (ITI) et l'institut international des arts visuels (IGBK). Gestion de projets pour associations et organisations culturelles.	5%
Hongrie	SMartHu Non-profit Kft.	Sprl sans but lucratif	2014	Octobre 2014	Gestion d'activité pour indépendants dans la maison de production SMartHu, mais en permettant à l'indépendant de faire un contrat de salarié.	8,5%

3. Des projets transfrontaliers ou transnationaux

Parallèlement au développement de ces entités à travers l'Europe, nous nous sommes associés à divers projets transfrontaliers. Les conseillers présents dans nos bureaux régionaux sont particulièrement bien placés pour établir des liens avec des structures de régions voisines.

A l'Est du pays, le projet Creative Hub Euregio regroupe différents acteurs des industries culturelles et créatives (publiques et privées) de l'Eurégio Meuse-Rhin. L'objectif de ce réseau est de répondre aux besoins des entrepreneurs de la créativité. Les services se sont mis en place petit à petit, avec une approche bottom-up, et commenceront réellement en 2016. Nous sommes partie prenante de ce projet via nos antennes de Liège et d'Eupen. Nous avons en outre développé des relations suivies avec le « Task Force "Cross-Border Culture" », l'un des groupes de travail de l'Association des Régions Frontalières Européennes.

Dans la même région, nous avons collaboré avec Grenzfopunkt, organisme

de renseignement pour les travailleurs transfrontaliers (Pays-Bas, Allemagne, Belgique), en participant en même temps que SMartDe à deux journées d'information des travailleurs transfrontaliers du secteur de la création.

Avec l'Association des Régions Frontalières d'Europe, nous sommes intervenus lors de journées de présentations sur le crowdfunding et la mobilité à Gmünd (Autriche) et à eské Velenice (Tchéquie).

A l'Ouest, des liens se nouent entre des opérateurs du Nord-Pas-de-Calais, de Hainaut occidental (Picardie et Borinage) et de Flandre occidentale, via nos bureaux tournaisien et montois, courtraisien et gantois. Ainsi, à l'automne 2015, nous avons participé à l'appel à projet « In Vitro » destiné à des designers, artistes plasticiens, multimédia ou numérique actifs dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai pour trois expositions dans ces trois villes.

4. Une action européenne

Comme en Belgique, SMart développe avec divers partenaires des actions de lobbying et de réseautage en direction des pouvoirs européens.

Tout en continuant d'assumer de bons partenariats avec des structures ancrées dans les secteurs culturels et créatifs (Culture Action Europe, ENCATC...), nous nous sommes surtout consacrés en 2015 à un réseautage orienté vers des associations et organisations qui, comme nous, se préoccupent des freelances. Nous avons notamment répondu à l'invitation du European Forum of Independent Professionals à intervenir lors de son AG le 25 juin, à Rome.

Avec Culture Action Europe (CAE), nous avons poursuivi le programme Welfare Line d'analyse sur l'accès à la protection sociale, avec la diffusion d'un questionnaire en six langues sur l'accès réel à la protection sociale (en matière de santé) des personnes en situation de travail dite « atypique ». Les premiers résultats de cette enquête ont été présentés lors de la Conférence Beyond the Future organisée par CAE à Gothembourg (Suède), en octobre dernier. Des rapprochements avec des chercheurs qui s'intéressent à la question des transformations du marché de l'emploi et de la protection sociale ont aussi marqué l'année.

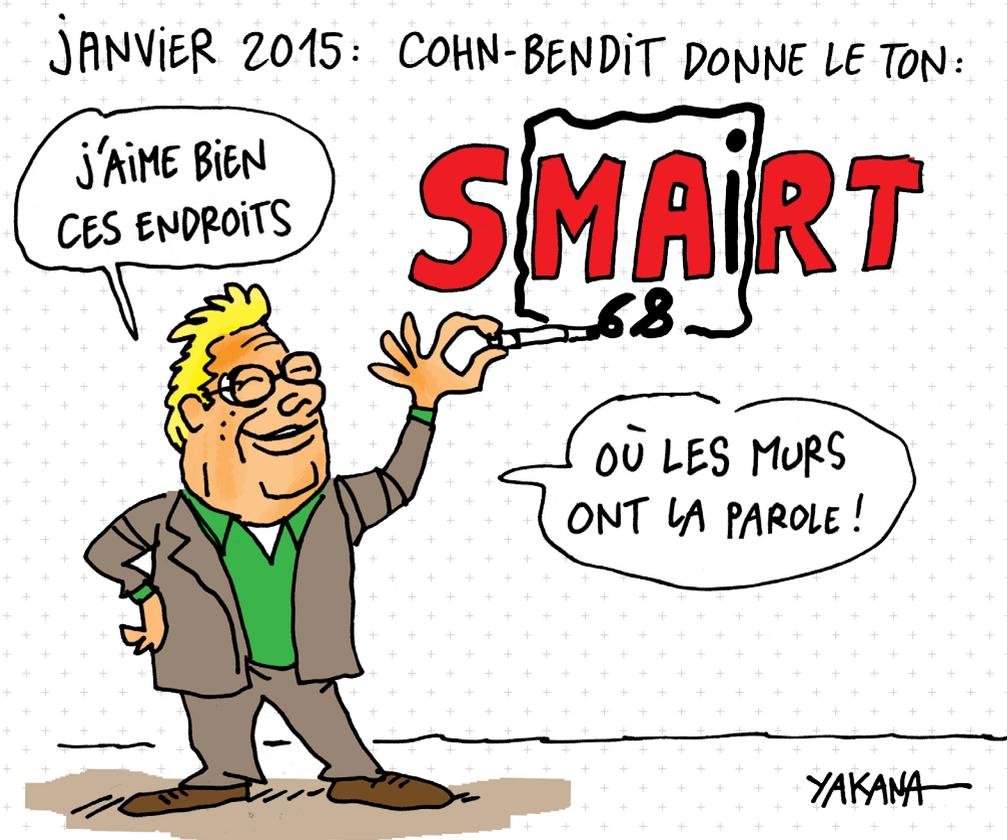
Nous avons organisé, avec Culture Action Europe, un séminaire sur la protection sociale des travailleurs qui ont des revenus du travail irréguliers. Ce séminaire regroupait principalement des chercheurs (Suzanne Capiou, Pascale Vielle, Annalisa Murgia, François Pichault) mais aussi des associations variées (European Social Network, Freelancers' Movement, Pour la Solidarité). Suite à cette rencontre, certains participants ont déposé un projet, dans le cadre d'un financement PROGRESS (DG Emploi et Affaires sociales de la Commission européenne), qui vise à élaborer des pistes pour que les freelances soient représentés dans les « relations industrielles »⁵. Ce projet nommé I-WIRE a été sélectionné. Il se développera durant deux ans. Sa mise en œuvre commence en 2016.

Parmi les autres événements auxquels nous avons été associés, citons :

- ① Public Policy Exchange a invité SMart pour l'une des conférences d'ouverture de son séminaire : « Supporting Cultural and Creative Industries in Europe: Encouraging Cultural Diversity for SMart, Sustainable and Inclusive Growth », organisé à Bruxelles le 18 février.
- ② En octobre, SMart a été invité à Berlin par la Fédération Internationale des Musiciens pour présenter son modèle et débattre des droits sociaux des musiciens freelances.
- ③ Dans le cadre de la conférence ESS+ Europe, qui s'est déroulée à Paris en novembre, il nous a été demandé de présenter le développement du groupe SMart en tant qu'exemple d'internationalisation des activités d'une entreprise d'économie sociale.
- ④ En janvier 2016, SMart a été invité à intervenir lors du colloque organisé par l'institut des relations industrielles de l'Université Complutense de Madrid et par ETUI sur la déconstruction de l'emploi.
- ⑤ Enfin, comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré aux formations, nous sommes l'une des chevilles ouvrières du projet Routes to Employment.

⁵ Les relations industrielles (RI) s'intéressent à l'ensemble des relations qui s'établissent entre les individus, les organisations et leur environnement, dans le cadre du travail et de l'emploi.

7^E PARTIE :
QUELQUES FAITS
MARQUANTS
EN 2015



Quelques faits marquants en 2015

10 janvier 2015 : Daniel Cohn-Bendit, invité à notre drink de nouvel an, s'entretient avec la journaliste Françoise Wolf. Il est encore sous le coup de l'émotion suite à l'attentat contre Charlie Hebdo survenu une semaine plus tôt.

24 janvier : lancement de Mons 2015, Capitale européenne de la Culture. Nous avons gagné un marché public pour la gestion des contrats intérim artistique (BSA). Notre antenne locale est associée au programme d'activités.

Le 8 avril, au Rockerill de Charleroi: Finale du concours musical Volta, organisé à l'initiative du CAL Charleroi. A la clef une tournée et un enregistrement studio qui est financé par SMart.

13 mai : 5e anniversaire des Tanneurs, à Liège. Des rencontres, des expos, des visites de tiers-lieux et le soir, la fête.

Le 7 juin : à Anvers, SMart s'associe à la troisième édition de Fabrikage, festival transversal d'arts visuels, installations et musique.

Juin : les partenaires européens du projet Roots & Routes se réunissent durant cinq jours à Saint-Gilles pour aborder des questions de mobilité internationale.

20 juin : notre bureau namurois participe activement à la Fête de la Musique

30 juin : Assemblée générale et lancement de SMart In Progress. Bouillonnement à tous les étages pour les centaines de cerveaux et cervelles réunis à cette occasion. Le soir, les pieds encore vaillants esquissent un pas de danse.

Septembre : inauguration officielle de LaVallée, à Molenbeek. Nombreux événements durant tout le mois. Présentation pour la première fois dans son intégralité de la collection « Portraits d'artistes ».

Septembre, SMart Gent lance un appel à projet pour la décoration de son mur d'entrée. Une fresque réalisée par Eva Neiryck sera inaugurée deux mois plus tard.

9 octobre, SMart Tournai lance les Rencontres créatives, en collaboration avec Wap's hub. Première séance autour des tiers-lieux

25 novembre : lancement d'un fonds d'indemnisation des pertes de revenus liées aux annulations d'événements suite à l'instauration du niveau d'alerte 4.

27 janvier 2016, la bourgmestre Françoise Schepmans décerne à SMart l'un des dix trophées accordés aux Molenbeekois de l'année 2015, pour le projet LaVallée, « centre de création artistique hors du commun ».



8^E PARTIE :
NOS
PARTENAIRES

Nos partenaires

En 2015, à Bruxelles comme dans les villes de Flandre et de Wallonie où sont établis nos bureaux, nous avons noué au bas mot plus de 250 partenariats, dans les secteurs artistiques, socioculturels et socioéconomiques. Nous avons aussi collaboré avec de nombreux organismes publics. Impossible de les citer tous. Nous nous contenterons donc de saluer ici quelques partenaires privilégiés.

SAW-B entend promouvoir une économie plus solidaire. SMart participe à la gouvernance de SAW-B. (AG et CA). SAW-B participe au processus de SMart In Progress, en apportant son soutien et son expertise sur les questions de gouvernance coopérative. SMart et SAW-B mènent ensemble divers projets d'éducation permanente.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se définit comme un « European think & do tank » indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable. En 2015, SMart et PLS ont réalisé deux études sur les liens entre culture et économie sociale, en France et en Wallonie.

L'association d'éducation permanente Culture & Démocratie est une plateforme de réflexion, d'observation, d'échange et de sensibilisation à ce qui lie la culture et la démocratie. Outre des collaborations ponctuelles, nous partageons avec elle un centre de documentation spécialisé dans les questions de la culture.

DynamoCoop : SMart fait partie des fondateurs de cette coopérative immobilière à finalité artistique qui s'est vu attribuer le Prix de l'Economie sociale

La Commune de Saint-Gilles et sa Maison de l'emploi, avec laquelle nous avons notamment organisé St'art job.

Bigre! En France, SMartFr, Coopaname, Oxalis, Grands Ensemble et Vecteur Activités se sont unis pour donner naissance à cette première mutuelle de travail associé, avec laquelle nous entretenons d'étroites relations.

InitiativesETcité est une Société Anonyme sous forme coopérative regroupant des entreprises du développement local durable autour des métiers du conseil, de la formation et de la communication.

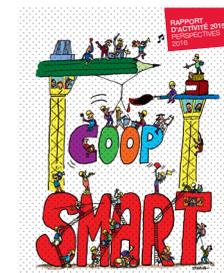
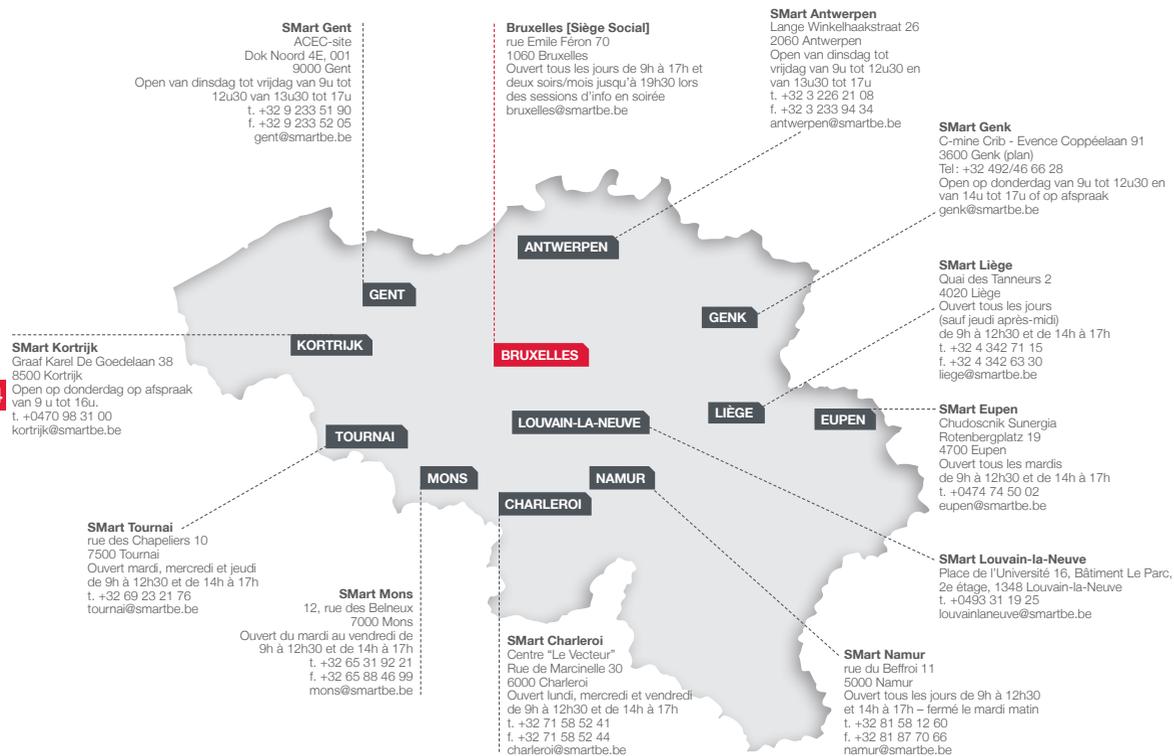
Febecoop est une association de promotion et de diffusion du modèle, des valeurs et des principes coopératifs. Son objectif est de contribuer à la transition vers une économie plus humaine et plus durable grâce au modèle d'entreprise coopérative. Elle nous accompagne dans nos projets de transformation.

L'Union des SCOP Wallonie-Bruxelles, réseau d'entreprises belges partageant des valeurs identiques : la participation des travailleurs, la démocratie, l'équité, l'engagement.

ACTA, première association constituée en Italie pour donner une forme de représentation aux professionnels du tertiaire avancé, qui sont des travailleurs autonomes (formateurs, chercheurs, créatifs, consultants, etc.).

Roots&Routes, réseau international pour la promotion de la diversité culturelle et sociale dans les arts de la scène et les media.

Le LENTIC, centre de recherche et d'intervention de l'Université de Liège, centré sur les processus d'innovation organisationnelle.



Collaborations rapport d'activité :

Sophie Bodarwé
Alain Bombaert
Dirk Carron
Virginie Cordier
Sarah de Heusch Ribassin
Solange De Mesmaeker
Maxime Dechesne
Nicolas Dekmine
Erika Delaby
Olivier Desclez
Lieza Desein
Frisia Donders
Damien Drossart
Anne Dujardin
Sergio Giorgi
Julek Jurowicz
Pierre Pevée
Marie Reiter
Nele Roskams
Benjamin Stienon
Brigitte Vandenbroeke
Judith Verhoeven
Nicolas Wallet
Vanessa Wathieu
Marie Françoise Wirix
Sophie Ypersiel
Jörg Zimmermann

Traductions en néerlandais :
Kirsten Cornelissen
Annelies De Brabandere
Nele Roskams
Louis-Henri Volont

Coordination et rédaction :
Carmelo Virono
Mise en page :
Isabelle Tribouilloy
Illustrations :
YAKANA
Editeur responsable :
Sandrino Graceffa

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015
PERSPECTIVES
2016**

Rue Emile Féron, 70
1060 Bruxelles
+32 2 542 10 80
www.smartbe.be